



Analyse des lacunes dans



la formation pour
les éditrices et éditeurs
de musique



CRHSC
Conseil
des ressources humaines
du secteur culturel

CHRC
Cultural
Human Resources
Council

Conseil des ressources humaines du secteur culturel
(CRHSC)
Éditrices et éditeurs de musique
Analyse des lacunes dans la formation
Rapport final
3 mai 2007

kisquared



226-388, rue Donald
Winnipeg (Manitoba)
Canada R3B 2J4
(204) 989-8002
télééc. : (204) 989-8048
ki2@kisquared.com
kisquared.com

Analyse des lacunes dans la formation pour les éditrices et éditeurs de musique © Conseil des ressources humaines du secteur culturel, Version 1.0 (2007).

Tous droits réservés.

Plusieurs représentants du secteur culturel au Canada ont fourni temps et efforts afin de produire la présente analyse des lacunes dans la formation. Le Conseil des ressources humaines du secteur culturel espère que l'information fournie vous sera utile et facile à utiliser. L'information est toutefois fournie « telle quelle » et ne représente en aucun cas une déclaration ou garantie de toute sorte. Le CRHSC n'est aucunement responsable de l'usage que vous faites de cette information ou de votre incapacité à l'utiliser.

Ce projet a été financé par le Programme du conseil sectoriel du gouvernement du Canada.

Canada 

Table des matières

INTRODUCTION	4
Objectifs	4
Méthodologie	5
Conception du questionnaire pour les éditrices et éditeurs de musique	6
Rapport	7
SOMMAIRE	8
Profil des répondantes et répondants de l'enquête	8
Compétences	8
Acquisition des compétences	9
Validation de la charte de compétences	10
Offres de formation	10
Analyse des lacunes dans les compétences	11
Recommandations	13
COMPÉTENCES	14
VALIDATION DE LA CHARTE DE COMPÉTENCES	24
ACQUISITION DES COMPÉTENCES	26
OFFRES DE FORMATION	34
Formation structurée	34
Formation moins structurée	44
ANALYSE DES LACUNES DANS LA FORMATION	51
Lacunes dans la formation, par compétence	56
PROFIL DES RÉPONDANTES ET RÉPONDANTS	70
ANNEXE A : QUESTIONNAIRE	74
ANNEXE B : OFFRES DE FORMATION POUR LES ÉDITRICES ET LES ÉDITEURS DE MUSIQUE	81
Formation structurée	81
Perfectionnement professionnel	89
ANNEXE C : MOT À MOT DES RÉPONSES	95

Introduction

En décembre 2006, le Conseil des ressources humaines du secteur culturel (CRHSC) a lancé une demande de proposition pour effectuer une analyse des lacunes dans la formation destinée aux éditrices et aux éditeurs de musique du Canada. Après avoir analysé les propositions, le comité de direction de l'industrie de la musique du CRHSC a choisi la firme **kisquared** pour effectuer la présente étude. La firme a déjà effectué des recherches pour le CRHSC, dont quatre analyses des lacunes dans la formation : techniciennes et techniciens en automation, directrices et directeurs de maisons de disques, techniciennes et techniciens de scène et gréeurs de spectacle.

La présente analyse des lacunes dans la formation est basée sur des travaux précédents réalisés par un groupe d'experts du CRHSC composé d'éditrices et éditeurs de musique qui ont créé une charte de compétences de base définissant l'ensemble des compétences des éditrices et éditeurs de musique. Nous avons recueilli les premières données à partir de l'enquête auprès des éditrices et des éditeurs de musique dans l'ensemble du Canada, qui a été élaboré principalement à partir de la charte de compétences de base pour les éditrices et éditeurs de musique. Les entrevues ont été effectuées en français et en anglais à partir des bureaux de **kisquared** à Winnipeg, au Manitoba. Nous avons recueilli des renseignements supplémentaires auprès des établissements de formation (collèges et universités) qui offrent de la formation en édition de musique.

Le projet a été rendu possible grâce à la précieuse collaboration de l'équipe du CRHSC (Manon Turcotte, gestionnaire de projet et Susan Annis, directrice générale), du comité de direction de l'industrie de la musique et du groupe d'experts d'éditrices et éditeurs de musique. Ils ont révisé et testé les moyens de recueillir des données et créé le questionnaire qui a servi pour effectuer les entrevues.

Objectifs

L'analyse des lacunes dans la formation vise à :

- mesurer les besoins de formation dans les secteurs de compétences qui se retrouvent dans la charte de compétences pour les éditrices et éditeurs de musique;
- effectuer une enquête sur les offres de formation dans l'ensemble du Canada;
- déterminer quelles sont les lacunes dans la formation, c'est-à-dire les domaines de compétences où les offres de formation ne répondent pas aux besoins de l'industrie.

Méthodologie

Les méthodes de recherche qui ont été utilisées pour le présent projet sont expliquées plus en détail ci-dessous. En voici les grandes lignes :

- une enquête auprès des éditrices et des éditeurs de musique;
- une recherche et des entrevues secondaires auprès des établissements qui offrent une formation pour les éditrices et éditeurs de musique.

Enquête

kisquared a effectué, en étroite collaboration avec le CRHSC, des enquêtes auprès des éditrices et des éditeurs de musique afin de recueillir des renseignements à la fois sur les besoins et les offres de formation. Avec la participation de deux des membres du comité de direction et un éditeur de musique important du Québec, la firme a révisé l'enquête de 99 questions effectuée entre le 12 et le 16 février 2007 et y a apporté des changements selon les commentaires recueillis.

Au total, **kisquared** a effectué **144 entrevues** :

- 12 en français
- 132 en anglais

Nous avons également recruté des répondants (technique en boule de neige) afin d'agrandir l'échantillonnage initial et de nous assurer que les éditrices et éditeurs de musique du secteur canadien y soient bien représentés.

Recherche secondaire et entrevues effectuées auprès des établissements de formation

La seconde phase de recherche est l'analyse des offres de formation. L'équipe de **kisquared** a communiqué avec des établissements de formation structurée (des établissements post-secondaires, des collèges techniques, des cégeps, etc.) qui offrent une formation en édition de musique. La firme a recueilli des données sur le contenu du programme d'enseignement.

Une fois les entrevues auprès des éditrices et des éditeurs de musique complétées, **kisquared** a créé un questionnaire supplémentaire afin d'évaluer les offres de formation. La firme a effectué huit entrevues par téléphone avec des employés principaux des établissements qui offrent une formation spécifique en édition de musique afin de valider les résultats recueillis au cours de la recherche secondaire et de déterminer s'il y avait des lacunes dans la formation.

Conception du questionnaire

Définition de ce qu'est une éditrice ou un éditeur de musique

Le terme « éditrice ou éditeur de musique » désigne une personne qui effectue principalement des tâches d'édition de musique. Le questionnaire ne se basait donc pas seulement sur les titres d'emploi dans les différents métiers de ceux et celles qui effectuent des tâches d'éditrice ou éditeur de musique afin de mieux cibler les répondants, mais s'appuyait plutôt sur les définitions suivantes d'éditrice et éditeur de musique :

- Dans le but de cette étude, un éditeur ou une éditrice de la musique est reconnu comme celui qui assume l'exploitation, l'administration et la protection des répertoires d'œuvres musicales. Un éditeur ou une éditrice de musique peut organiser la collaboration avec l'auteur des paroles, aider et promouvoir le développement de carrière des artistes.
- For the purposes of this study, a music publisher defined as someone who exploits, administers and protects the répertoires of musical works. A music publisher may organize collaborations between lyricists and publishers and generally promotes and assists the development of an artist's career.

Conversion de la charte de compétences en compétences mesurables

Aux fins de la conception du questionnaire, les compétences de la charte ont été converties en langage de compétences. Les membres du comité de direction ont révisé les compétences qui se retrouvent dans le questionnaire préalablement approuvé par le groupe d'experts et le CRHSC.

L'enquête mesurait les 23 *compétences* suivantes :

- Solliciter et évaluer des chansons;
- Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs;
- Définir et comprendre la nature des contrats;
- Négocier des contrats;
- Conclure des contrats;
- Enregistrer des œuvres;
- Négocier des adaptations et des traductions;
- Obtenir ou verser des droits d'affranchissement;
- Contrôler l'utilisation des droits d'auteur;
- Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges;
- Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances;
- Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires;

- Donner des conseils et faire du mentorat;
- Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner;
- Produire des partitions de musique;
- Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie;
- Garantir le financement et planifier les finances;
- Gérer les ressources humaines;
- Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu;
- Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution);
- Posséder des compétences en gestion;
- Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution;
- Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique.

Organisation du rapport

Le présent rapport est organisé de la façon suivante : *Introduction, Sommaire, Besoins de formation, Validation de la charte de compétences, Acquisition des compétences, Recherche secondaire et entrevues effectuées auprès des établissements de formation, Analyse des lacunes dans la formation et Profil des répondants*. L'*annexe A* indique les données « marginales » de l'enquête (les pourcentages de réponse à chacune des questions posées lors de l'enquête). L'*annexe B* propose des descriptions sommaires des programmes de formation structurée spécialisés en édition de musique dans l'ensemble du Canada. L'*annexe C* présente le mot à mot des réponses aux questions suivantes de l'enquête auprès des éditrices et éditeurs de musique :

- Si vous pensez à toutes les tâches qu'effectuent les éditrices et les éditeurs de musique dans le cadre de leur travail, avons-nous oublié des compétences ou une formation qui pourraient être requises actuellement ou à l'avenir ?
- À quel établissement avez-vous suivi votre programme (de formation structurée) ? Quel était le nom du programme de formation structurée ?
- À quelle compétence ou ensemble de compétences le perfectionnement professionnel était-il lié [à une conférence ou atelier] ? Qui offrait cette formation ?
- Selon vous, quels sont les besoins de formation en édition de musique les plus importants actuellement ou dans l'avenir ?

Sommaire

Profil des répondantes et des répondants

- Pour près de la moitié (45 p. 100) des répondants, l'édition de musique est une activité secondaire qui représente moins de 50 p. 100 de leur revenu total. Vingt-neuf pour cent des répondants sont des artistes qui éditent leurs propres œuvres.
- Beaucoup plus de la moitié (58 p. 100) des répondants travaillent dans l'industrie de l'édition de musique depuis plus de dix ans.
- Le quart (25 p. 100) des répondants disent avoir de 0 à 36 œuvres à leur actif; la moitié (51 p. 100), entre 37 et 500 œuvres; et 24 p. 100, plus de 500 œuvres.
- Près du tiers (32 p. 100) des répondants disent travailler à plein temps dans l'édition de musique; 44 p. 100, à temps partiel; et un autre 14 p. 100, occasionnellement.
- La grande majorité (87 p. 100) des répondants n'ont pas suivi un programme de formation structurée en édition de musique à un collège ou une université.

Compétences

L'enquête visait à évaluer une liste de 23 compétences, basée sur la charte de compétences pour les éditrices et éditeurs de musique du CRHSC.

Presque l'ensemble des éditrices et éditeurs de musique utilisent les compétences suivantes dans leur travail :

- Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu (96 p. 100)
- Définir et comprendre la nature des contrats (92 p. 100)
- Enregistrer des œuvres (89 p. 100)

Les éditrices et éditeurs de musique utilisent moins souvent les compétences suivantes :

- Produire des partitions de musique (30 p. 100)
- Négocier des adaptations et des traductions (34 p. 100)
- Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie (42 p. 100)
- Obtenir ou verser des droits d'affranchissement (43 p. 100)
- La plupart (82 p. 100 et plus) des répondants *possèdent* chacune des compétences évaluées dans l'enquête, par exemple :
 - Enregistrer des œuvres (97 p. 100)
 - Solliciter et évaluer des chansons (97 p. 100)

- Posséder des compétences en gestion (96 p. 100)
- Donner des conseils et faire du mentorat (96 p. 100)
- Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs (96 p. 100)
- Définir et comprendre la nature des contrats (95 p. 100)
- Gérer les ressources humaines (95 p. 100)
- Un plus petit nombre de répondants disent posséder les compétences suivantes :
 - Obtenir ou verser des droits d'affranchissement (82 p. 100)
 - Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges (83 p. 100)

Acquisition des compétences

- L'autoapprentissage est le moyen le plus fréquent d'acquérir plusieurs compétences requises pour le travail d'éditrice et éditeur de musique. La compétence la plus susceptible d'être acquise par autoapprentissage est : évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs (63 p. 100).
- L'apprentissage en cours d'emploi est le deuxième moyen le plus fréquent d'acquérir plusieurs des compétences nécessaires au travail d'éditrice et éditeur de musique. La compétence la plus susceptible d'être acquise par apprentissage en cours d'emploi est : négocier des adaptations et des traductions (56 p. 100).
- La formation structurée est le moyen le moins fréquent d'acquérir des compétences. La compétence la plus susceptible d'être acquise par une formation structurée est : produire des partitions de musique (25 p. 100).
- La formation moins structurée, comme la participation à des conférences, des ateliers et des séminaires, joue un rôle important dans l'apprentissage de certaines compétences pour les éditrices et éditeurs de musique, mais joue un rôle moins important pour d'autres. La compétence la plus susceptible d'être acquise par une formation moins structurée est : comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (28 p. 100).
- Quarante-quatre pour cent des répondants disent avoir participé à des conférences ou des ateliers de perfectionnement professionnel au cours de l'année dernière. Les compétences les plus souvent apprises à ces conférences et ces ateliers sont, entre autres :
 - édition de musique en général;
 - créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires;
 - comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique;
 - droits de synchronisation;
 - connaissances générales en réseautique.

Validation de la charte de compétences

Selon la plupart des répondants, la charte de compétences du CRHSC définit efficacement la majorité des compétences que doivent posséder les éditrices et éditeurs de musique. Une fois qu'ils avaient examiné la liste de 23 compétences, on demandait aux répondants si d'autres compétences qui n'avaient pas été mentionnées étaient nécessaires à leur emploi. Soixante-cinq pour cent d'entre eux ont dit que la liste était complète. Certains ont toutefois indiqué que les compétences suivantes ne faisaient pas partie de la liste :

- nouveaux médias et nouvelles technologies, compétences en applications informatiques, questions reliées aux droits d'auteur, et marketing et vente (4 p. 100 chacune)
- redevances (3 p. 100)
- compétences en musique, réseautique, et questions reliées à la musique numérique (2 p. 100 chacune)
- compétences interpersonnelles et en communication, accès aux marchés internationaux, compétences en administration, financement, gestion des ressources humaines, production de partitions de musique et compétences en négociation (1 p. 100 chacune)

Offres de formation

- Pour la présente analyse, nous avons interrogé les représentants d'établissements qui offrent des programmes de formation structurée pour les éditrices et éditeurs de musique :
 - Durham College (Ontario)
 - Fanshawe College (Ontario)
 - Grant MacEwan College (Alberta)
 - Harris Institute (Ontario)
 - Humber College Institute of Technology and Advanced Learning (Ontario)
 - International Academy of Design and Technology (Ontario)
 - Metalworks Institute of Sound and Music Production (Ontario)
 - Institut Trebas (Ontario)
- La majorité des huit organismes et établissements recensés enseignent la plupart des compétences. Les compétences qui sont le moins enseignées par les organismes et les établissements sont : négocier des adaptations et des traductions, compétences en administration, gestion des ressources humaines et collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie.
- Lorsqu'on leur demandait quel était le besoin de formation le plus important actuellement ou dans l'avenir, les répondants ont cité :
 - Plus de formation dans tous les aspects de l'édition de musique
 - Évolution des changements technologiques

- Compréhension et protection des droits d'auteur
- Gestion des droits d'auteur et les possibilités de permis
- Créativité dans les services des applications d'affaires
- Nouvelles législations et changements législatifs
- Droits d'utilisation numérique
- Les répondants de ces organismes et ces établissements de formation disent que le manque de financement (50 p. 100), la faible demande de formation pour les éditrices et éditeurs de musique (25 p. 100) et la structure du programme (25 p. 100) les empêchent d'offrir plus de formation en édition de musique.
- On a également interrogé les associations provinciales de musique et les associations en édition de musique suivantes qui offrent une formation moins structurée pour les éditrices et éditeurs de musique :
 - Alberta Recording Industry Association
 - Association professionnelle de l'édition musicale
 - Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)
 - Manitoba Audio Recording Industry Association
 - Music BC
 - Musique Nouveau-Brunswick
 - Music Nova Scotia
 - Music and Film in Motion
- Les compétences suivantes sont enseignées par les huit associations recensées :
 - Définir et comprendre la nature des contrats
 - Conclure des contrats
 - Enregistrer des œuvres
 - Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique
- Négocier des adaptations et des traductions est enseignée par une seule association et produire des partitions de musique par deux des huit associations recensées.

Analyse des lacunes dans les compétences

- Bien que le pourcentage de personnes qui ont déjà acquis une compétence donnée soit toujours beaucoup plus élevé que celui des personnes qui ont besoin d'acquérir cette compétence, il faut signaler quelques écarts entre les compétences exigées et les compétences disponibles. Les lacunes les plus importantes se situent dans les domaines suivants :

- Obtenir ou verser des droits d'affranchissement (18 p. 100)
- Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges (17 p. 100)
- Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (16 p. 100)
- Négocier des adaptations et des traductions (15 p. 100)
- Produire des partitions de musique (15 p. 100)
- Les lacunes les moins importantes se situent dans les domaines suivants :
 - Enregistrer des œuvres (3 p. 100)
 - Solliciter et évaluer des chansons (3 p. 100)
 - Posséder des compétences en gestion (4 p. 100)
 - Donner des conseils et faire du mentorat (4 p. 100)
 - Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs (4 p. 100)

Recommandations

- On doit d'abord comprendre le contexte particulier aux éditrices et éditeurs de musique avant de prendre les décisions à propos des futures offres de formation et du développement de programmes. Comme le montre très clairement la présente analyse, les éditrices et éditeurs de musique occupent leurs fonctions depuis longtemps (près de 60 p. 100 travaillent dans l'édition depuis plus de dix ans). La grande majorité (87 p. 100) d'entre eux n'ont jamais suivi un programme de formation structurée, et environ le tiers sont des artistes qui éditent leurs propres œuvres.
- Les éditrices et éditeurs de musique s'attendent à ce que la future formation soit donnée par des moyens moins structurés, et un bon nombre d'entre eux bénéficient actuellement d'offres de formation moins structurée (44 p. 100 ont participé à une conférence ou à un atelier relié à l'édition de musique au cours de la dernière année).
- Actuellement, les besoins de formation en édition de musique au Canada sont principalement axés dans les domaines de la gestion des droits d'utilisation numérique, de la modification à la législation, des questions reliées aux droits d'auteur, des nouvelles technologies et des nouveaux médias. Ces compétences évoluent toutes très rapidement et subissent des changements constants. Tout comme l'ensemble de l'industrie de la musique, l'édition de musique a connu et continuera de connaître plusieurs changements, surtout en ce qui a trait à la technologie numérique et aux nouveaux médias.
- Les sujets suivants conviennent mieux aux offres de formation moins structurée, données en général par des associations, car celles-ci peuvent élaborer rapidement un programme d'enseignement accessible autant en temps qu'en argent et rejoindre les éditrices et éditeurs (et les artistes) de toutes les régions du Canada. En fait, les éditrices et éditeurs de musique ne s'attendent pas à ce qu'un programme d'enseignement soit offert par les établissements de formation structurée. Jusqu'à maintenant, l'acquisition des compétences se fait généralement par des moyens moins structurés, tels que les associations de musique et les ateliers indépendants.
- Puisque la charte de compétences pour les éditrices et éditeurs de musique dresse un portrait très représentatif et complet des compétences dont ils ont besoin et qu'ils doivent posséder, le futur programme d'enseignement devrait se baser sur cette charte. Elle devrait être le point de départ afin de s'assurer que le programme d'enseignement soit complet. De plus, le présent rapport pousse l'analyse plus loin. Il indique les autres compétences reliées à l'environnement numérique et met en évidence le besoin de formation dans ces secteurs.

Compétences

Les intervieweurs lisaient la liste des 23 compétences aux éditrices et éditeurs de musique. On leur demandait ensuite si chacune de ces compétences était nécessaire. On leur demandait également quelles compétences ils *possédaient actuellement* ou *avaient besoin d'acquérir*.

Compétences requises

Le tableau 1 représente la proportion des répondants qui disent que chacune des compétences est requise pour les éditrices et éditeurs de musique.

- Quatre-vingt-dix pour cent des éditrices et éditeurs de musique considèrent que se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu (96 p. 100) et définir et comprendre la nature des contrats (92 p. 100) sont les compétences les plus nécessaires. Il est intéressant de noter que ces deux compétences sont reliées aux domaines du droit et de la réglementation.
- Les compétences qui sont considérées, de loin, comme les moins nécessaires sont : produire des partitions de musique (30 p. 100) et négocier des adaptations et des traductions (34 p. 100).
- Environ les trois quarts des répondants jugent requises les compétences en édition de musique numérique, c'est-à-dire : comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (78 p. 100) et concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution (75 p. 100).

TABEAU 1 COMPETENCES REQUISES

Compétence	% des répondants
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	96 %
Définir et comprendre la nature des contrats	92 %
Enregistrer des œuvres	89 %
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	83 %
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	82 %
Donner des conseils et faire du mentorat	81 %
Posséder des compétences en gestion	81 %
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	78 %
Conclure des contrats	76 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	75 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	75 %
Négocier des contrats	74 %
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	74 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	72 %
Garantir le financement et planifier les finances	68 %
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	63 %
Solliciter et évaluer des chansons	62 %
Gérer les ressources humaines	59 %
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	52 %
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	43 %
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	42 %
Négocier des adaptations et des traductions	34 %
Produire des partitions de musique	30 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues.

Compétences acquises

Le tableau 2 illustre les compétences déjà acquises dans l'industrie de l'édition de musique.

- Près de la totalité des éditrices et éditeurs de musique (97 p. 100) de la présente analyse possèdent les compétences suivantes : enregistrer des œuvres et solliciter et évaluer des chansons.
- Un plus petit nombre d'éditrices et éditeurs de musique, même s'il s'agit d'une proportion importante, possèdent les compétences suivantes : obtenir ou verser des droits d'affranchissement (82 p. 100) et résoudre les problèmes de plagiat et les litiges (83 p. 100).
- Même si les éditrices et éditeurs de musique n'ont pas besoin de posséder toutes les compétences dans leur travail (voir le tableau 1), au moins 82 p. 100 des répondants possèdent néanmoins ces compétences. Par exemple, seulement 43 p. 100 des éditrices et éditeurs de musique jugent nécessaire d'obtenir ou de verser des droits d'affranchissement mais 82 p. 100 d'entre eux possèdent cette compétence (voir le tableau 2).

TABEAU 2 **COMPETENCES ACQUISES**

Compétence	% des répondants
Enregistrer des œuvres	97 %
Solliciter et évaluer des chansons	97 %
Posséder des compétences en gestion	96 %
Donner des conseils et faire du mentorat	96 %
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	96 %
Définir et comprendre la nature des contrats	95 %
Gérer les ressources humaines	95 %
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	94 %
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	94 %
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	94 %
Négocier des contrats	93 %
Conclure des contrats	93 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	93 %
Garantir le financement et planifier les finances	92 %
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	91 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	89 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	87 %
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	87 %
Produire des partitions de musique	85 %
Négocier des adaptations et des traductions	85 %
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	84 %
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	83 %
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	82 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues.

Lacunes dans les compétences

À partir de la liste des compétences, on demandait aux éditrices et éditeurs de musique d'indiquer lesquelles ils ne possédaient pas et lesquelles ils avaient besoin d'acquérir. Le tableau 3 représente les lacunes actuelles dans les compétences.

- Les lacunes les plus importantes se situent dans les domaines suivants : obtenir ou verser des droits d'affranchissement (18 p. 100), résoudre les problèmes de plagiat et les litiges (17 p. 100) et comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (16 p. 100).
- Les lacunes les moins importantes se situent dans les domaines suivants : solliciter et évaluer des chansons (3 p. 100) et enregistrer des œuvres (3 p. 100).

À partir des tableaux croisés, on peut faire les observations suivantes sur les lacunes dans les compétences.

- En moyenne, les éditrices et éditeurs de musique professionnels disent avoir besoin des compétences suivantes :
 - solliciter et évaluer des chansons;
 - évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs;
 - obtenir ou verser des droits d'affranchissement;
 - résoudre les problèmes de plagiat et les litiges;
 - posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances.
- En moyenne, les éditrices et éditeurs de musique qui ont entre 37 et 500 œuvres à leur actif disent avoir besoin de la compétence suivante :
 - conclure des contrats.
- En moyenne, les éditrices et éditeurs de musique qui ont entre 501 et 1 000 000 d'œuvres à leur actif disent avoir besoin des compétences suivantes :
 - négocier des adaptations et des traductions;
 - contrôler l'utilisation des droits d'auteur;
 - résoudre les problèmes de plagiat et les litiges;
 - posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances.

TABLEAU 3 LACUNES DANS LES COMPETENCES

Compétence	% des répondants
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	18 %
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	17 %
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	16 %
Négocier des adaptations et des traductions	15 %
Produire des partitions de musique	15 %
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	13 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	13 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	11 %
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	9 %
Garantir le financement et planifier les finances	8 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	8 %
Négocier des contrats	7 %
Conclure des contrats	7 %
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	6 %
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	6 %
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	6 %
Gérer les ressources humaines	5 %
Définir et comprendre la nature des contrats	5 %
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	5 %
Donner des conseils et faire du mentorat	4 %
Posséder des compétences en gestion	4 %
Solliciter et évaluer des chansons	3 %
Enregistrer des œuvres	3 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues.

Le tableau 4 représente, d'une part, les compétences requises pour les éditrices et éditeurs de musique et, d'autre part, les lacunes dans les compétences qui y sont reliées. En général, si on compare les deux colonnes, on remarque que les lacunes dans les compétences sont beaucoup plus importantes parmi les compétences les moins requises, alors qu'elles sont beaucoup moins nombreuses parmi les compétences les plus requises.

TABLEAU 4 COMPÉTENCES REQUISES – LACUNES DANS LES COMPÉTENCES

Compétence	Compétences requises	Lacunes dans les compétences
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	96%	6%
Définir et comprendre la nature des contrats	92%	5%
Enregistrer des œuvres	89%	3%
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	83%	6%
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	82%	6%
Donner des conseils et faire du mentorat	81%	4%
Posséder des compétences en gestion	81%	4%
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	78%	16%
Conclure des contrats	76%	7%
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	75%	8%
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	75%	13%
Négocier des contrats	74%	7%
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	74%	9%
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	72%	11%
Garantir le financement et planifier les finances	68%	8%
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	63%	5%
Solliciter et évaluer des chansons	62%	3%
Gérer les ressources humaines	59%	5%
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	52%	17%
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	43%	18%
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	42%	13%
Négocier des adaptations et des traductions	34%	15%
Produire des partitions de musique	30%	15%

Note : Les lacunes dans les compétences ont été calculées à partir du tableau 3.

Lacunes dans la formation

On demandait aux répondants de relever les lacunes les plus importantes dans la formation pour les éditrices et éditeurs de musique, actuellement ou dans l'avenir. Le tableau 5 illustre ces conclusions. L'annexe C présente le mot à mot des réponses à cette question.

- Deux des trois lacunes les plus importantes sont reliées à l'édition de musique numérique. Pour un répondant sur cinq (23 p. 100), la gestion des droits d'utilisation numérique est la lacune la plus importante; pour 15 p. 100 d'entre eux, il s'agit de comprendre la protection des droits d'auteur; et pour environ un sur dix (9 p. 100), ce sont le marketing numérique et les possibilités de diffusion.

TABLEAU 5

LACUNES DANS LA FORMATION SELON LES EDITRICES
ET EDITEURS DE MUSIQUE

Compétence	% des répondants
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	23 %
Comprendre la protection des droits d'auteur	15 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	11 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	9 %
Solliciter et évaluer des chansons	5 %
Les compétences en administration	5 %
Garantir le financement et planifier les finances	4 %
L'édition générale de musique	4 %
Le réseautage dans l'industrie	4 %
Définir et comprendre la nature des contrats	3 %
Plus de formation structurée requise	2 %
La formation en cours d'emploi	2 %
Composer des chansons	2 %
Collaborer avec des organismes qui recueillent les droits	2 %
Faire la promotion de prestations en direct	2 %
Les droits de synchronisation	2 %
Comprendre l'industrie de la musique	2 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	2 %
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	1 %
Enregistrer des œuvres	1 %
Posséder des compétences en gestion	1 %
Aucun	8 %
Autre	14 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues. Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100. Les zones ombragées font partie de la liste de 23 compétences évaluées dans l'enquête.

Validation de la charte de compétences

Les 23 compétences évaluées par l'enquête étaient largement basées sur la charte de compétences créée par le CRHSC que nous avons validée objectivement de la manière suivante : une fois qu'ils avaient examiné la liste des compétences, on demandait aux répondants si des compétences nécessaires qui n'avaient pas été mentionnées dans l'enquête ou seraient nécessaires dans l'avenir pour faire le métier d'éditrices et éditeurs de musique. Le tableau 6 illustre les résultats obtenus.

Selon la plupart des éditrices et des éditeurs de musique, la charte de compétences du CRHSC définit efficacement les diverses compétences qu'ils doivent posséder. La majorité des répondants (65 p. 100) ont dit que la liste était complète. Certains ont toutefois indiqué que les compétences suivantes ne faisaient pas partie de la liste :

- nouveaux médias et nouvelles technologies, compétences en applications informatiques, questions liées aux droits d'auteur et marketing et vente (4 p. 100 chacun, pour un total de 16 p. 100)
- redevances (3 p. 100)
- compétences en musique, en réseautique, et problèmes liés à la musique numérique (2 p. 100 chacun, pour un total de 6 p. 100)
- compétences interpersonnelles et en communication, accès aux marchés internationaux, compétences en administration, financement, gestion des ressources humaines, production de partitions de musique, et compétences en négociation (1 p. 100 chacun, pour un total de 7 p. 100)
- un autre 10 p. 100 des réponses sont reliées à des compétences non spécifiques qui n'entrent dans aucune catégorie

Il est à noter que même si la majorité des compétences de la liste ci-dessus sont considérées comme « manquantes », elles étaient évaluées dans l'enquête. Toutefois, certains répondants les avaient gardées en tête.

Cependant, lorsqu'on compare ces compétences avec la charte de compétences pour les éditrices et éditeurs de musique, les seules compétences qualifiées de « manquantes » sont : nouveaux médias et nouvelles technologies, compétences en musique et questions liées à la musique numérique.

Au cours de la conception de l'enquête, on a consulté les membres du comité de direction et le groupe d'experts et décidé d'ajouter les compétences suivantes au questionnaire, même si elles ne font pas partie de la charte de compétences :

- Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution
- Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

TABLEAU 6 COMPETENCES PERTINENTES NON MENTIONNÉES DANS L'ENQUETE

Compétence	%
Aucun	65 %
Nouveaux médias et nouvelles technologies	4 %
Compétences en applications informatiques	4 %
Questions reliées aux droits d'auteur	4 %
Marketing et vente	4 %
Redevances	3 %
Compétences en musique	2 %
Réseautique	2 %
Questions reliées à la musique numérique	2 %
Compétences interpersonnelles et en communication	1 %
Accès aux marchés internationaux	1 %
Compétences en administration	1 %
Financement	1 %
Gestion des ressources humaines	1%
Production de partitions de musique	1 %
Compétences en négociation	1 %
Autre	10 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues. Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

Acquisition des compétences

On demandait aux répondants qui disaient posséder ou devoir acquérir des compétences en édition de musique où ils avaient acquis ces compétences et où ils s'attendaient à les acquérir. On a regroupé les réponses en quatre catégories : « autoapprentissage », « apprentissage en cours d'emploi », « moins structurée, conférences, ateliers » et « formation structurée ». Il est à noter qu'il y a un certain écart entre l'autoapprentissage et l'apprentissage en cours d'emploi, puisque ce dernier moyen comprend souvent une partie d'autoapprentissage plutôt qu'une formation structurée en cours d'emploi.

Le tableau 7 illustre le moyen par lequel les répondants ont acquis ou s'attendent à acquérir chacune des compétences évaluées.

TABLEAU 7 MOYENS D'ACQUERIR LES COMPETENCES

Compétence	Auto-apprentissage	En cours d'emploi	Moins structurée / conférences / ateliers	Structurée
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	63 %	48 %	18 %	10 %
Solliciter et évaluer des chansons	62 %	45 %	23 %	10 %
Donner des conseils et faire du mentorat	59 %	52 %	14 %	8 %
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	55 %	53 %	17 %	6 %
Enregistrer des œuvres	55 %	48 %	20 %	11 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	54 %	52 %	21 %	7 %
Négocier des contrats	53 %	50 %	18 %	17 %
Conclure des contrats	51 %	50 %	17 %	19 %
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	51 %	41 %	20 %	14 %
Définir et comprendre la nature des contrats	51 %	49 %	19 %	22 %
Posséder des compétences en gestion	50 %	51 %	15 %	20 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	50 %	54 %	18 %	15 %
Négocier des adaptations et des traductions	49 %	56 %	22 %	13 %
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	49 %	51 %	18 %	12 %
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	49 %	49 %	12 %	16 %
Garantir le financement et planifier les finances	48 %	53 %	21 %	15 %
Gérer les ressources humaines	48 %	54 %	16 %	19 %
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	47 %	50 %	10 %	21 %
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	46 %	49 %	20 %	13 %
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	46 %	48 %	28 %	9 %
Produire des partitions de musique	45 %	38 %	18 %	25 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	45 %	48 %	16 %	22 %
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	44 %	49 %	20 %	20 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues. Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

Autoapprentissage

L'autoapprentissage, par exemple par la lecture de livres ou de revues, est le moyen d'apprentissage le plus fréquent pour les éditrices et éditeurs de musique. Plus de 50 p. 100 des éditrices et éditeurs de musique interrogés ont dit avoir acquis ou s'attendent à acquérir par autoapprentissage les compétences suivantes :

- Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs;
- Solliciter et évaluer des chansons;
- Donner des conseils et faire du mentorat;
- Enregistrer des œuvres;
- Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner;
- Négocier des contrats;
- Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution;
- Définir et comprendre la nature des contrats; et,
- Conclure des contrats.

À partir des tableaux croisés, on peut faire les observations suivantes :

- Les éditrices et éditeurs de musique qui ont à leur actif 500 œuvres ou moins (à petite et moyenne échelle) ont acquis la compétence suivante ou s'attendent à l'acquérir par autoapprentissage :
 - Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu.

Apprentissage en cours d'emploi

Les éditrices et éditeurs de musique citent souvent l'apprentissage en cours de travail comme moyen de formation pour acquérir leurs compétences pour le travail. Certaines compétences (par exemple, collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie) sont plus susceptibles que d'autres d'être apprises en cours d'emploi.

Plus de 50 p. 100 des éditrices et des éditeurs de musique interrogés ont cité l'apprentissage en cours de travail comme moyen par lequel ils ont acquis ou s'attendent à acquérir les compétences suivantes :

- Gérer les ressources humaines;
- Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires;
- Négocier des adaptations et des traductions;

- Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner;
- Posséder des compétences en gestion.

À partir des tableaux croisés, on peut faire les observations suivantes :

- Les éditrices et éditeurs de musique qui ont à leur actif entre 501 et 1 000 000 œuvres sont ceux qui ont le plus souvent utilisé ou s'attendent à utiliser l'apprentissage en cours d'emploi comme moyen d'acquérir la compétence : garantir le financement et planifier les finances.

Formation moins structurée

La formation moins structurée, comme par exemple participer à des ateliers, des conférences et des séminaires, n'est pas un moyen de formation très fréquent d'acquérir certaines compétences pour les éditrices et éditeurs de musique. La compétence la plus susceptible d'être acquise par une formation moins structurée est : comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (27 p. 100). Les compétences les plus susceptibles d'être acquises par une formation moins structurée sont : compétences en administration (10 p. 100) et se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu (12 p. 100).

À partir des tableaux croisés, on peut faire les observations suivantes :

- Les éditrices et éditeurs de musique qui ont entre 37 et 500 œuvres à leur actif (considérés à moyenne échelle) sont ceux qui ont le plus souvent utilisé certains types de formation moins structurée au cours de la dernière année, comparativement aux éditrices et éditeurs de musique à petite et grande échelle.

Formation structurée

La formation structurée dans un collège ou une université n'est pas un moyen très fréquent d'acquérir des compétences en édition de musique. Parmi les éditrices et éditeurs de musique, seulement 13 p. 100 d'entre eux ont suivi un programme de formation structurée.

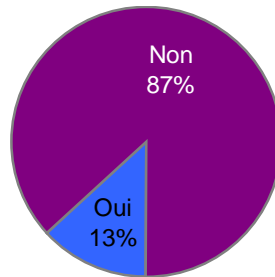
À partir des tableaux croisés, on peut faire les observations suivantes :

- Ceux pour qui l'édition de musique représente une activité primaire ou secondaire ont plus souvent acquis ou s'attendent à acquérir les compétences suivantes par une formation structurée que ceux qui sont artistes et qui éditent leurs propres œuvres :
 - Définir et comprendre la nature des contrats;
 - Conclure des contrats.

Formation structurée des répondants

On demandait aux répondants s'ils avaient suivi un programme de formation structurée en édition de musique, par exemple un programme universitaire ou collégial. Comme l'illustre le tableau 8, seulement 13 p. 100 des répondants disaient avoir suivi un programme de formation structurée offrant une formation en édition de musique.

TABLEAU 8 PARTICIPATION A UNE FORMATION STRUCTUREE



Parmi les éditrices et les éditeurs de musique qui ont suivi une formation structurée (13 p. 100), près de la moitié (46 p. 100) ont fréquenté un collège et le cinquième (18 p. 100), une université. Le tableau 9 montre où les éditrices et les éditeurs de musique ont suivi leur formation structurée.

TABLEAU 9 FORMATION STRUCTUREE – ÉTABLISSEMENTS

Établissement	%
Fanshawe College	22 %
Harris Institute	11 %
Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)	11 %
Selkirk College	6 %
Simon Fraser University	6 %
Grant MacEwan College	6 %
Okanagan College	6 %
York University	6 %
Ryerson University	6 %
Toronto Film School	6 %
Institut national de l'image et du son	6 %
Collège Vanier	6 %
Berklee College of Music	6 %
University of California, Los Angeles	6 %
New York University	6 %
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	6 %

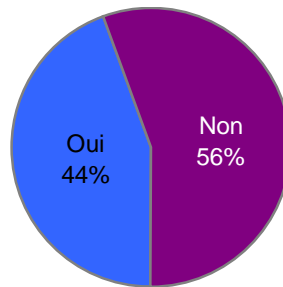
Note : Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

Perfectionnement professionnel des répondants

kisquared a demandé aux répondants s'ils avaient participé à une conférence ou à un atelier de perfectionnement professionnel pour leurs fonctions d'éditrices et éditeurs de musique. Le tableau 10 illustre qu'en moyenne, 44 p. 100 des répondants ont participé à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année.

D'après les tableaux croisés, on peut affirmer que les éditrices et éditeurs de musique à moyenne échelle (qui ont à leur actif entre 37 et 500 œuvres) sont ceux qui ont le plus participé à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année.

TABLEAU 10 – PARTICIPATION A UNE CONFERENCE OU A UN ATELIER



On demandait aux répondants qui ont participé à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année sur quelle compétence ou ensemble de compétences portait l'activité (voir le tableau 11). L'*annexe C* présente le mot à mot des réponses à cette question.

Les sujets sur lesquels portent le plus souvent de tels conférences ou ateliers sont : édition de musique en général (14 p. 100), créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires (13 p. 100) et comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique, les droits de synchronisation et des connaissances générales en réseautique (11 p. 100).

TABLEAU 11 PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL – ENSEMBLE DE COMPETENCES

Compétence	%
Édition de musique en général	14 %
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	13 %
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	11 %
Droits de synchronisation	11 %
Posséder des connaissances générales en réseautique	11 %
Définir et comprendre la nature des contrats	8 %
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	6 %
Gestion des droits d'auteur	6 %
Solliciter et évaluer des chansons	5 %
Tendances et développements de l'industrie	5 %
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	3 %
Garantir le financement et planifier les finances	3 %
Nouvelles technologies numériques	3 %
Composer des chansons	3 %
Compétences en gestion	3 %
Nouveaux médias	3 %
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	2 %
Aucun	6 %
Autre	11 %

Note : Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

On demandait aussi à ceux qui avaient participé à une conférence ou à un atelier qui offrait la formation (voir le tableau 12). L'annexe C présente le mot à mot des réponses à cette question.

Les trois *organismes* offrant du perfectionnement professionnel qui sont les plus souvent cités sont : Association canadienne des éditrices et des éditeurs de musique (16 p. 100), Music and Film in Motion (12 p. 100) et Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (11 p. 100).

TABLEAU 12 PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL – QUI OFFRAIT LA FORMATION ?

Organisme	%
Association canadienne des éditeurs de musique	16 %
Music and Film in Motion	12 %
Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN)	11 %
Canada Country Music Association	9 %
Nashville Songwriter Association International	6 %
South by Southwest	5 %
Semaine canadienne de musique	5 %
East Coast Music Awards	5 %
Western Canadian Music Awards	5 %
Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)	4 %
Manitoba Audio Recording Industry Association	4 %
Canadian Recording Industry Association	2 %
Music Industry Association of Canada	2 %
North by Northwest	2 %
Patrimoine canadien	2 %
Ontario Council of Folk Festivals	2 %
Guild of Canadian Film Composers	2 %
Association des auteurs-compositeurs canadiens	2 %
Future of Music	2 %
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	2 %
American Society of Composers, Authors and Publishers	2 %
Institut Trebas	2 %
Conseil des ressources humaines du secteur culturel	2 %
National Folk Alliance	2 %
Toronto Blues Society	2 %
Autre	6 %

Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues. Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

Offres de formation

On a effectué huit entrevues avec des établissements de formation structurée (universités et collèges) à propos de leurs offres de formation pour les éditrices et éditeurs de musique. Dans la mesure du possible, on a effectué ces entrevues avec des membres de la haute direction connaissant bien le contenu des programmes offerts dans leur établissement ou organisme. Ces conclusions ont pour but de fournir un aperçu général des offres de formation, et non pas d'évaluer la qualité et le type d'enseignement offert (axés sur la pratique plutôt que sur la théorie).

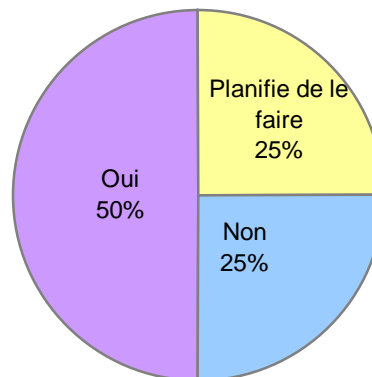
Formation structurée

Alternance travail-études et stages

La moitié des établissements de formation recensés offrent actuellement l'option alternance travail-études ou des stages pour les éditrices et éditeurs de musique. Parmi ceux qui *n'offrent pas* actuellement de telles possibilités, la moitié pensent offrir à l'avenir un programme d'alternance travail-études et des stages (voir le tableau 13).

TABLEAU 13 **ALTERNANCE TRAVAIL-ETUDES ET STAGES**

Offrez-vous l'option alternance travail-études ou des stages à vos étudiantes et étudiants en édition de musique ?



Contenu du programme d'études

On demandait ensuite à des membres de la haute direction d'organismes et d'établissements de formation si leur programme offrait une formation pour chacune des 23 compétences évaluées dans l'enquête auprès des éditrices et éditeurs de musique et, si oui, environ combien d'heures y étaient consacrées. Le tableau 14 présente la liste de chacune des compétences, le nombre d'organismes et établissements qui offrent une formation pour cette compétence et le nombre d'heures en moyenne qui y sont consacrées.

La moyenne d'heures fournit une *estimation* du temps consacré à l'apprentissage de chacune des compétences par les organismes et les établissements. Il faut toutefois être prudent avant de tirer des conclusions sur ces moyennes d'heures, et ce, pour deux raisons. Tout d'abord, les établissements disent que le nombre d'heures de formation pour chaque compétence peut grandement varier d'une année à l'autre car le programme d'études est fréquemment modifié. De plus, les répondants ont eu de la difficulté à quantifier le nombre d'heures consacrées à une certaine compétence parce que les professeurs peuvent modifier le programme d'études chaque fois que le cours est offert.

Le tableau 14 montre que tous les huit établissements de formation interrogés enseignent six des 23 compétences requises, dont des compétences reliées aux contrats (définir et comprendre, négocier, et conclure), enregistrer des œuvres, créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires et aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner. Le nombre d'heures consacrées à l'enseignement de ces compétences varie. Seulement trois des établissements enseignent à négocier des adaptations et des traductions. En moyenne, cinq heures sont consacrées à son enseignement.

TABLEAU 14 CONTENU DU PROGRAMME D'ETUDES

Compétence	Nombre d'établissements et organismes qui l'enseignent (sur 8)	Moyenne d'heures qui y sont consacrées
Définir et comprendre la nature des contrats	8	33
Négocier des contrats	8	21
Conclure des contrats	8	21
Enregistrer des œuvres	8	13
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	8	13
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	8	24
Solliciter et évaluer des chansons	7	11
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	7	28
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	7	15
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	7	13
Donner des conseils et faire du mentorat	7	28
Produire des partitions de musique	7	10
Garantir le financement et planifier les finances	7	11
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	7	22
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	6	6
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	6	11
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	6	19
Posséder des compétences en gestion	6	40
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	6	11
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	5	13
Gérer les ressources humaines	5	10
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	4	19
Négocier des adaptations et des traductions	3	5

Note : La moyenne d'heures est une approximation et peut varier d'une année à l'autre.

Le tableau 15 illustre les offres de formation structurée pour chaque compétence, d'après les enquêtes effectuées auprès des établissements.

TABLEAU 15 OFFRES DE FORMATION STRUCTUREE POUR LES COMPETENCES

Compétence	Grant MacEwan College	Harris Institute	Humber College	International Academy of Design and Technology	Metalworks Institute of Sound and Musique Production	Institut Trebas	Fanshawe College	Durham College
Solliciter et évaluer des chansons	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Conclure des contrats	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Enregistrer des œuvres	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Négocier des adaptations et des traductions	✓			✓				✓
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	✓	✓	✓	✓		✓		✓
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges		✓	✓	✓		✓	✓	✓
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances		✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓	✓
Donner des conseils et faire du mentorat	✓	✓	✓	✓	✓		✓	✓
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	✓		✓	✓	✓	✓	✓	✓
Produire des partitions de musique	✓		✓	✓		✓	✓	✓
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie				✓	✓		✓	✓
Garantir le financement et planifier les finances	✓		✓	✓	✓		✓	✓

Offres de formation structurée pour les compétences (suite)

Compétence	Grant MacEwan College	Harris Institute	Humber College	International Academy of Design and Technology	Metalworks Institute of Sound and Musique Production	Institut Trebas	Fanshawe College	Durham College
Gérer les ressources humaines			✓	✓			✓	✓
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu				✓	✓	✓	✓	✓
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	✓			✓				✓
Posséder des compétences en gestion			✓	✓	✓		✓	✓
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution			✓	✓	✓	✓	✓	✓
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique			✓	✓	✓		✓	✓

Lacunes dans la formation

Sur les huit établissements de formation recensés, cinq ont indiqué quel était le besoin de formation le plus important pour les éditrices et éditeurs de musique, actuellement ou dans les années à venir. Parmi les besoins de formation cités, on compte : protection des droits d'auteur; évolution de la technologie; loi sur les droits d'auteur; gestion des droits d'utilisation et possibilités de licence; créativité en applications d'affaires; nouvelle législation ou changements législatifs; droits d'utilisation numérique; et plus de formation dans *tous* les aspects de l'édition de musique.

Contraintes dans la formation

On demandait ensuite aux répondants si des contraintes empêchaient leur programme d'offrir de la formation pour les éditrices et les éditeurs de musique. Les contraintes les plus importantes sont le manque de financement (cité par deux répondants) et la trop faible demande de formation pour les éditrices et éditeurs de musique.

Compétences acquises par la formation structurée

Les tableaux 16 à 18 illustrent les compétences que possèdent actuellement les éditrices et éditeurs de musique interrogés qui ont suivi un programme de formation structurée.

**TABLEAU 16 COLOMBIE-BRITANNIQUE ET ALBERTA – COMPETENCES
ACQUISES PAR LA FORMATION STRUCTUREE**

Compétence	Selkirk College	Simon Fraser University	Grant MacEwan College
Solliciter et évaluer des chansons			
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs			
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓		
Conclure des contrats	✓	✓	
Enregistrer des œuvres	✓	✓	
Négocier des adaptations et des traductions			
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement		✓	
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur		✓	
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	✓	✓	
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances		✓	
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	✓	✓	
Donner des conseils et faire du mentorat	✓	✓	
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	✓	✓	
Produire des partitions de musique			
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie		✓	
Garantir le financement et planifier les finances	✓	✓	
Gérer les ressources humaines	✓	✓	✓
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	✓	✓	✓
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	✓	✓	✓
Posséder des compétences en gestion	✓	✓	✓
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution			
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	✓	✓	

TABEAU 17 ONTARIO ET ETATS-UNIS – COMPETENCES ACQUISES PAR LA FORMATION STRUCTUREE

Compétence	York University	Fanshawe College	Harris Institute	Berklee College of Musique
Solliciter et évaluer des chansons		✓		✓
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs		✓	✓	
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓	✓	✓	
Conclure des contrats	✓	✓	✓	✓
Enregistrer des œuvres	✓	✓	✓	
Négocier des adaptations et des traductions	✓	✓		
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	✓	✓	✓	
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	✓	✓		
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	✓	✓	✓	
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	✓	✓	✓	
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires		✓	✓	
Donner des conseils et faire du mentorat		✓		
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner		✓		
Produire des partitions de musique		✓		
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie		✓	✓	
Garantir le financement et planifier les finances	✓	✓	✓	
Gérer les ressources humaines		✓	✓	
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	✓	✓	✓	
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	✓	✓	✓	✓
Posséder des compétences en gestion	✓	✓	✓	✓
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution		✓		

Comprendre et protéger les droits d'utilisation
numérique



TABLEAU 18 QUEBEC – COMPETENCES ACQUISES PAR FORMATION STRUCTUREE

	Collège Vanier	APEM*	ADISQ*
Solliciter et évaluer des chansons	✓	✓	
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	✓		
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓		
Conclure des contrats	✓		
Enregistrer des œuvres	✓		
Négocier des adaptations et des traductions	✓		
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	✓		
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	✓		✓
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	✓		
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	✓	✓	
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	✓		
Donner des conseils et faire du mentorat	✓		
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	✓		
Produire des partitions de musique	✓		
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	✓		
Garantir le financement et planifier les finances	✓		
Gérer les ressources humaines	✓		
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	✓		
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	✓		
Posséder des compétences en gestion	✓		
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	✓		
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	✓		

Note : APEM = Association des professionnels de l'édition musicale; ADISQ = Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

*Même si l'APEM et l'ADISQ n'offrent pas de programmes de formation structurée (à l'université ou au collège), des répondants ont cité ces organismes lorsqu'on leur a demandé où ils avaient suivi une formation structurée pour les éditrices et éditeurs de musique.

Formation moins structurée

On a effectué des entrevues auprès de huit associations provinciales de musique et associations d'édition de musique afin de déterminer les compétences pour lesquelles la formation est offerte. Les tableaux 19 et 20 résument les offres de formation moins structurée selon les résultats de ces entrevues. Les associations recensées offrent de la formation permettant de perfectionner entre 11 et 21 des 23 compétences de la liste.

Ces associations provinciales offrent généralement de la formation sous forme d'ateliers d'une durée de quelques heures ou, dans certains cas, de quelques jours. La seule exception est l'Association des professionnels de l'édition musicale (APEM), au Québec, qui offre un programme de formation annuel en édition de musique, dont les cours sont dispensés une fois par semaine et couvrent l'ensemble des compétences pour les éditrices et éditeurs de musique.

Sur les huit associations recensées, cinq ont dit que le manque de financement est la contrainte la plus importante qui les empêche d'offrir une formation pertinente pour les éditrices et éditeurs de musique. Deux associations des Maritimes (Nouveau-Brunswick et Nouvelle-Écosse) ont aussi dit qu'elles avaient besoin d'argent pour inviter des personnes pour donner les ateliers.

TABLEAU 19 **COMPETENCES ENSEIGNEES PAR LES ASSOCIATIONS**
PROVINCIALES DE MUSIQUE ET LES ASSOCIATIONS EN EDITION DE MUSIQUE (1 DE 2)

Compétence	Manitoba Audio Recording Industry Association	Alberta Recording Industry Association	Musique N.-B.	Music Nova Scotia
Solliciter et évaluer des chansons		✓	✓	✓
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	✓		✓	✓
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓	✓	✓	
Conclure des contrats	✓	✓	✓	✓
Enregistrer des œuvres	✓	✓	✓	✓
Négocier des adaptations et des traductions				
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	✓		✓	✓
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	✓	✓	✓	✓
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges		✓	✓	✓
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances		✓	✓	✓
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	✓		✓	✓
Donner des conseils et faire du mentorat			✓	✓
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	✓		✓	✓
Produire des partitions de musique				
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie				✓
Garantir le financement et planifier les finances	✓			✓
Gérer les ressources humaines				✓
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu		✓	✓	✓
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)				✓
Posséder des compétences en gestion	✓	✓		✓
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	✓		✓	✓
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	✓	✓	✓	✓

TABLEAU 20 **COMPETENCES ENSEIGNEES PAR LES ASSOCIATIONS**
PROVINCIALES DE MUSIQUE ET LES ASSOCIATIONS EN EDITION DE MUSIQUE (2 DE 2)

Compétence	Music BC	Music and Film in Motion	APEM	ADISQ
Solliciter et évaluer des chansons	✓	✓	✓	
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs		✓		
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	✓	✓
Négocier des contrats	✓	✓	✓	✓
Conclure des contrats	✓	✓	✓	✓
Enregistrer des œuvres	✓	✓	✓	✓
Négocier des adaptations et des traductions			✓	
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	✓	✓		
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	✓	✓	✓	
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges		✓	✓	
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	✓	✓	✓	✓
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires		✓	✓*	✓
Donner des conseils et faire du mentorat	✓	✓	✓	✓
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	✓	✓	✓	✓
Produire des partitions de musique	✓		✓	
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	✓	✓	✓	
Garantir le financement et planifier les finances	✓	✓	✓*	✓
Gérer les ressources humaines		✓	✓*	
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	✓	✓	✓	✓
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)		✓	✓*	
Posséder des compétences en gestion	✓	✓	✓*	
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	✓	✓	✓	✓
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	✓	✓	✓	✓

Note : APEM = Association des professionnels de l'édition musicale; ADISQ = Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo.

* indique que la programmation future est à confirmer.

Compétences acquises par une formation moins structurée

On demandait aux éditrices et éditeurs de musique qui ont participé à du perfectionnement professionnel (conférences ou ateliers) au cours de la dernière année quelles compétences ils ont acquises et qui offrait la formation. Les tableaux 21 et 22 représentent les compétences apprises par une formation moins structurée, par établissement.

TABLEAU 21 **COMPETENCES ACQUISES PAR UNE FORMATION MOINS STRUCTUREE**
(1 DE 3)

Compétence	Association canadienne des éditeurs de musique	South by South west	Music and Film in Motion	Ontario Council of Folk Festivals
Solliciter et évaluer des chansons			✓	
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs				
Définir et comprendre la nature des contrats	✓			
Négocier des contrats				
Conclure des contrats				
Enregistrer des œuvres				
Négocier des adaptations et des traductions				
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement				
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	✓			
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges				
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances				✓
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	✓		✓	✓
Donner des conseils et faire du mentorat				
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner				
Produire des partitions de musique				
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie				
Garantir le financement et planifier les finances			✓	
Gérer les ressources humaines				
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu				
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)				
Posséder des compétences en gestion				
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	✓			
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	✓	✓		

TABLEAU 22 *COMPETENCES ACQUISES PAR UNE FORMATION MOINS STRUCTUREE*
(2 DE 3)

	Institut Treas	Manitoba Audio Recording Industry Association	Nashville Songwriters Association International
Solliciter et évaluer des chansons			✓
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs			
Définir et comprendre la nature des contrats	✓	✓	
Négocier des contrats			
Conclure des contrats			
Enregistrer des œuvres			
Négocier des adaptations et des traductions			
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement			
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur			
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges			
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances			
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires			
Donner des conseils et faire du mentorat			
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner			
Produire des partitions de musique			
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie			
Garantir le financement et planifier les finances			
Gérer les ressources humaines			
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu			
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)			
Posséder des compétences en gestion			
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution			
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique			

Note : Même si l'Institut Trebas a déjà été désigné comme un établissement de formation structurée, il offre aussi des séminaires et des ateliers et peut donc être classé dans les deux catégories.

**TABLEAU 23 COMPETENCES ACQUISES PAR UNE FORMATION MOINS STRUCTUREE
(3 DE 3)**

	East Coast Music Awards	Western Canadian Music Awards	Future of Music	Guild of Canadian Film Composers
Solliciter et évaluer des chansons			✓	
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs				
Définir et comprendre la nature des contrats	✓			
Négocier des contrats				
Conclure des contrats				
Enregistrer des œuvres				
Négocier des adaptations et des traductions				
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement				
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur				✓
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges				
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	✓			
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires				
Donner des conseils et faire du mentorat				
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner				
Produire des partitions de musique				
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie				
Garantir le financement et planifier les finances				
Gérer les ressources humaines				
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu				
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)				
Posséder des compétences en gestion				
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution			✓	
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique		✓	✓	

Analyse des lacunes dans la formation

Analyse des offres de formation

Sur les huit établissements de formation structurée recensés, sept sont situés en Ontario, à Toronto ou dans cette région. Un des établissements de l'Ontario possède également un campus à Montréal et offre de la formation en français et en anglais. Des établissements de formation structurée sont aussi situés en Colombie-Britannique, mais il a été impossible de vérifier leurs offres de formation pour la présente étude.

Il n'y a pas d'établissement de formation structurée en Saskatchewan et au Manitoba. Les éditrices et éditeurs de musique de ces deux provinces doivent donc se tourner vers la formation moins structurée pour acquérir certaines compétences. C'est aussi le cas pour les provinces des Maritimes (Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse, Île-du-Prince-Édouard et Terre-Neuve-et-Labrador).

Les huit associations provinciales de musique et les associations en édition de musique qui ont été recensées pour la présente étude reconnaissent que les offres de formation jouent un rôle important dans la formation actuelle et future des éditrices et éditeurs de musique. Près de la totalité des associations recensées ont dit que le manque de financement était une contrainte importante à l'augmentation de la formation.

Analyse des lacunes dans les compétences

Le tableau 24 illustre les lacunes dans les compétences, c'est-à-dire le pourcentage des répondants qui disent qu'une compétence spécifique est nécessaire (requis ou qui reste à acquérir). Les sources de formation où les répondants s'attendent à acquérir cette compétence se retrouvent dans les cinq colonnes de droite.

- La formation moins structurée est le moyen le plus fréquent par lequel les répondants s'attendent à acquérir les compétences requises.
- La formation en cours d'emploi est aussi considérée comme un moyen d'acquérir des compétences.
- L'autoapprentissage et la formation structurée sont les moyens de formation les moins fréquents pour acquérir les compétences.
- Une grande proportion (au moins le cinquième) des répondants ont dit ne pas savoir où ils s'attendent à acquérir les compétences suivantes :
 - Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges;
 - Contrôler l'utilisation des droits d'auteur; posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances;
 - Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique; et
 - Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution.

**TABLEAU 24 LACUNES DANS LES COMPETENCES ET PERCEPTION DES
MOYENS DE LES COMBLER**

Compétence	La- cunes	Besoin d'ac- quérir	Attentes pour combler les lacunes					
			En cours d'em- ploi	Auto- appren- tissage	For- mation struc- turée	Formation moins structurée	Ne sait pas	

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	18 %	11	4	2	1	7	1
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	17 %	13	2	2	2	8	4
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	16 %	18	4	1	2	13	4
Négocier des adaptations et des traductions	15 %	7	3	1	1	3	2
Produire des partitions de musique	15 %	6	1	1	2	4	1
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	13 %	8	4	1	1	6	1
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	13 %	14	6	4	2	8	3
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	11 %	11	4	1	3	6	3
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	9 %	10	2	2	2	7	3
Garantir le financement et planifier les finances	8 %	8	3	3	3	6	2
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	8 %	8	3	2	2	6	0
Négocier des contrats	7 %	7	2	2	4	6	0
Conclure des contrats	7 %	7	1	2	4	6	0
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	6 %	7	3	1	1	4	2
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	6 %	7	2	1	4	4	1
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	6 %	8	3	1	2	4	1
Gérer les ressources humaines	5 %	4	2	1	2	2	1
Définir et comprendre la nature des contrats	5 %	6	1	1	3	6	0
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	5 %	4	3	2	2	2	1
Donner des conseils et faire du mentorat	4 %	5	2	1	1	2	2
Posséder des compétences en gestion	4 %	4	3	1	3	4	0
Solliciter et évaluer des chansons	3 %	3	1	3	2	2	0
Enregistrer des œuvres	3 %	4	2	2	1	4	0

Note : À la rubrique « Attentes pour combler les lacunes », les pourcentages découlent des pourcentages de la rubrique « Lacunes » (c'est-à-dire les pourcentages pour les compétences dont les éditeurs de musique ont

besoin). Le nombre actuel de répondants qui ont besoin d'acquérir les compétences spécifiques est indiqué dans la colonne à gauche de cette section. Lorsqu'on les additionne, les chiffres des cinq colonnes de droite peuvent dépasser le nombre de répondants car il était possible de répondre à plus d'une question.

Le tableau 24 montre les aspects suivants pour chaque compétence:

- Lacunes dans les compétences;
- Nombre de répondants qui disent avoir besoin d'acquérir la compétence;
- Nombre de répondants qui disent avoir besoin de la compétence et qui prévoient combler cette lacune par une formation structurée;
- Nombre d'établissements et d'organismes qui offrent une formation (sur un total de huit qui ont été recensés).

Cela nous permet d'évaluer si les établissements et les organismes réussissent à combler chacune des lacunes.

Dans certains cas, tous les huit organismes et établissements enseignent la compétence évaluée par la présente étude, dont les compétences suivantes : définir et comprendre la nature des contrats; négocier des contrats; conclure des contrats; enregistrer des œuvres; créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires; et aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner.

Seulement trois des établissements offrent une formation pour la négociation des adaptations et des traductions. Cependant, cela n'aurait aucune incidence sur l'acquisition de cette compétence, car un seul répondant a dit s'attendre à l'acquérir par ce type de formation.

TABLEAU 25 ANALYSE : LACUNES DANS LES COMPETENCES, BESOIN D'ACQUERIR LA COMPETENCE, OFFRES DE FORMATION STRUCTUREE

Compétence	Lacunes	Ont besoin de l'acquérir (N)	À combler par une formation structurée ?	Nombre d'établissements et d'organismes qui l'offrent (sur 8)
Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	18 %	11	1	6
Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	17 %	13	2	6
Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	16 %	18	2	6
Négocier des adaptations et des traductions	15 %	7	1	3
Produire des partitions de musique	15 %	6	2	7
Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	13 %	8	1	5
Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	13 %	14	2	7
Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	11 %	11	3	7
Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	9 %	10	2	7
Garantir le financement et planifier les finances	8 %	8	3	7
Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	8 %	8	2	8
Négocier des contrats	7 %	7	4	8
Conclure des contrats	7 %	7	4	8
Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	6 %	7	1	8
Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	6 %	7	4	4
Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	6 %	8	2	6
Gérer les ressources humaines	5 %	4	2	5
Définir et comprendre la nature des contrats	5 %	6	3	8
Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	5 %	4	2	7
Donner des conseils et faire du mentorat	4 %	5	1	7
Posséder des compétences en gestion	4 %	4	3	6
Solliciter et évaluer des chansons	3 %	3	2	7
Enregistrer des œuvres	3 %	4	1	8

Lacunes dans la formation : par compétence

Chacune des 23 compétences recensées dans la présente étude est évaluée ci-dessous sur les points suivants, dans cet ordre :

- Importance de la lacune;
- Pourcentage des éditrices et éditeurs de musique qui disent que cette compétence est requise dans leur travail;
- Moyen par lequel les éditrices et éditeurs de musique s'attendent à ce que les lacunes soient comblées (par exemple, formation en cours d'emploi, formation structurée, formation moins structurée ou autoapprentissage) et toute autre statistique pertinente tirée des tableaux croisés;
- Nombre d'établissements et d'organismes qui offrent la formation pour chaque compétence. On a effectué un total de huit entrevues avec des établissements de formation structurée et huit entrevues avec des associations provinciales de musique et en édition de musique qui offrent une formation moins structurée. Il est à noter, une fois de plus, que l'évaluation de la qualité et du type d'enseignement (axé sur la pratique ou sur la théorie) ne faisait pas partie de la présente analyse des lacunes dans la formation.
- Pourcentage des répondants qui ont participé à une conférence ou un atelier de perfectionnement professionnel portant sur cette compétence au cours de la dernière année (s'il y a lieu);
- Pourcentage des répondants qui considèrent cette compétence comme un des besoins de formation les plus importants, actuellement ou dans un avenir rapproché.

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

- **Lacunes dans cette compétence** : 18 p. 100, ce qui en fait la lacune la plus importante de la présente étude.
- **Compétence requise** : 43 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : éditrices et éditeurs de musique professionnels.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 49 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 46 p. 100.
 - *Formation structurée* : 13 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 20 p. 100.

- **Formation offerte** : La plupart (six) des huit établissements de formation recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Cinq des huit associations provinciales de musique et des associations en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Étant donné que la plupart des éditrices et éditeurs de musique qui doivent acquérir cette compétence s'attendent à le faire par l'apprentissage en cours d'emploi ou par autoapprentissage, il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 1 p. 100 des répondants disent qu'une formation reliée à cette compétence est une priorité.

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

- **Lacunes dans cette compétence** : 17 p. 100, ce qui en fait la deuxième lacune la plus importante de la présente étude.
- **Compétence requise** : 52 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : éditrices et éditeurs de musique professionnels et ceux qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 49 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 44 p. 100.
 - *Formation structurée* : 20 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 20 p. 100.
- **Formation offerte** : Six des huit établissements offrent une formation structurée pour cette compétence. Cinq des huit associations provinciales de musique et associations en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Le cinquième des éditrices et éditeurs de musique qui doivent acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation structurée et un autre cinquième par une formation moins structurée. Il n'y a aucune lacune dans la formation pour cette compétence.

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

- **Lacunes dans cette compétence** : 16 p. 100, ce qui en fait la troisième lacune la plus importante de la présente étude.
- **Compétence requise** : 78 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 48 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 46 p. 100.
 - *Formation structurée* : 9 p. 100.

- *Formation moins structurée* : 28 p. 100.
- **Formation offerte** : Six des établissements de formation recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Les huit associations recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Étant donné que la plupart des éditrices et éditeurs de musique qui ont besoin de cette compétence s'attendent à l'acquérir par autoapprentissage ou par apprentissage en cours d'emploi et que presque tous les établissements et les associations recensés offrent une formation pour cette compétence, il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 11 p. 100 ont suivi une formation reliée à cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 23 p. 100 des répondants considèrent que le besoin de formation pour cette compétence est le plus important de la présente étude.

Négociier des adaptations et des traductions

- **Lacunes dans cette compétence** : 15 p. 100 des répondants, ce qui en fait la quatrième lacune la plus importante.
- **Compétence requise** : 34 p. 100 disent que cette compétence est requise. Les éditrices et éditeurs de musique considèrent que cette compétence est la deuxième compétence la moins essentielle dans leur travail.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : Les éditrices et éditeurs de musique professionnels et ceux qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 56 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 49 p. 100.
 - *Formation structurée* : 13 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 22 p. 100.
- **Formation offerte** : Seulement trois des huit organismes et établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Une seule des associations provinciales de musique et des associations en édition de musique offre une formation moins structurée pour cette compétence. Treize pour cent des éditrices et éditeurs de musique qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation structurée et plus du cinquième par une formation moins structurée. Il y a toutefois des lacunes dans la formation, car la plupart des éditrices et éditeurs de musique qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent également à le faire par apprentissage en cours d'emploi ou par autoapprentissage. Ces méthodes d'apprentissage combleront probablement les lacunes dans la formation. De plus, même s'il y a des lacunes de 15 p. 100 dans les compétences, aucun des répondants ne situe cette compétence parmi les besoins de formation les plus importants, et ils considèrent cette compétence comme une des moins essentielles pour les éditrices et éditeurs de musique.

Produire des partitions de musique

- **Lacunes dans cette compétence** : 15 p. 100.
- **Compétence requise** : 30 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise. Le moins grand nombre de répondants considèrent cette compétence comme nécessaire pour le travail d'éditrice ou éditeur de musique.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 38 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 45 p. 100.
 - *Formation structurée* : 25 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 18 p. 100.
- **Formation offerte** : Sept des huit organismes et établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Seulement deux des huit offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il y a des lacunes dans la formation pour cette compétence par rapport à la formation moins structurée, car près du cinquième des répondants qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation moins structurée. Cependant, les éditrices et éditeurs de musique considèrent cette compétence comme la compétence la moins essentielle et ne l'ont pas mentionnée comme un des besoins de formation les plus importants.

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

- **Lacunes dans cette compétence** : 13 p. 100.
- **Compétence requise** : 75 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 52 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 54 p. 100.
 - *Formation structurée* : 7 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 21 p. 100.
- **Formation offerte** : La plupart (sept) des organismes et des établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Sept des huit associations provinciales de musique et des associations en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 6 p. 100 des répondants ont suivi une formation pour cette compétence.

- **Importance du besoin de formation** : 9 p. 100 des répondants disent que le besoin de formation pour cette compétence est un des plus importants.

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

- **Lacunes dans cette compétence** : 13 p. 100.
- **Compétence requise** : 42 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 41 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 51 p. 100.
 - *Formation structurée* : 14 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 20 p. 100.
- **Formation offerte** : Cinq des organismes et des établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Quatre des associations provinciales de musique et des associations en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il s'agit d'une des lacunes les plus importantes, étant donné que le cinquième de ceux qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation moins structurée. Toutefois, les éditrices et éditeurs de musique considèrent cette compétence comme une des compétences les moins essentielles. Vraisemblablement, cette lacune aura peu de conséquence dans la formation.

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

- **Lacunes dans cette compétence** : 11 p. 100.
- **Compétence requise** : 72 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : les éditrices et éditeurs de musique professionnels et ceux qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.
- **Acquisition de la compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 48 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 45 p. 100.
 - *Formation structurée* : 22 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 16 p. 100.
- **Formation offerte** : Sept organismes et établissements offrent de la formation structurée pour cette compétence. Sept des huit associations offrent de la formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 3 p. 100 des répondants ont suivi une formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 2 p. 100 des éditrices et éditeurs de musique considèrent que la formation pour cette compétence est une priorité.

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

- **Lacunes dans cette compétence** : 9 p. 100.
- **Compétence requise** : 74 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : les éditrices et éditeurs de musique qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.
- **Acquisition de la compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 49 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 51 p. 100.
 - *Formation structurée* : 12 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 18 p. 100.

- **Formation offerte :** Sept des organismes et des établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Toutes les associations en musique et en édition de musique, sauf une, offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année :** 11 p. 100 des répondants ont suivi une formation reliée aux droits de synchronisation et un autre 6 p. 100 ont reçu une formation reliée à la gestion des droits d'auteurs.
- **Importance du besoin de formation :** 15 p. 100 des répondants considèrent que la compréhension de la protection des droits d'auteur comme un besoin de formation important, alors que 2 p. 100 considèrent les droits de synchronisation comme un besoin de formation important.

Garantir le financement et planifier les finances

- **Lacunes dans cette compétence :** 8 p. 100.
- **Compétence requise :** 68 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi :* 53 p. 100. Les éditrices et éditeurs de musique qui ont 501 œuvres et plus à leur actif sont plus susceptibles d'acquérir cette compétence par apprentissage en cours d'emploi.
 - *Autoapprentissage :* 48 p. 100.
 - *Formation structurée :* 15 p. 100.
 - *Formation moins structurée :* 21 p. 100.
- **Formation offerte :** La majorité (sept) des organismes et des établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Six des huit associations provinciales de musique et des associations en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence. Toutefois, étant donné que plusieurs éditrices et éditeurs de musique qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation structurée et une formation moins structurée, le dossier devra être suivi de près.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de l'année dernière :** 3 p. 100 des répondants ont suivi une formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation :** 4 p. 100 des répondants considèrent qu'une formation pour cette compétence est un des besoins de formation prioritaires.

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

- **Lacunes dans cette compétence :** 8 p. 100.

- **Compétence requise** : 75 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 54 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 50 p. 100.
 - *Formation structurée* : 15 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 18 p. 100.
- **Formation offerte** : Les huit organismes et tous les établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Six des huit associations recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 13 p. 100 des répondants ont suivi ce type de formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 11 p. 100 des répondants considèrent que le besoin de formation relié à cette compétence est le plus important.

Négocier des contrats

- **Lacunes dans cette compétence** : 7 p. 100.
- **Compétence requise** : 74 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 50 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 53 p. 100.
 - *Formation structurée* : 17 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 18 p. 100.
- **Formation offerte** : Les huit organismes et tous les établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Sept des huit associations en musique et en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.

Conclure des contrats

- **Lacunes dans cette compétence** : 7 p. 100.
- **Compétence requise** : 76 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : les éditrices et éditeurs qui ont de 37 à 500 œuvres à leur actif.

- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 50 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 51 p. 100.
 - *Formation structurée* : 19 p. 100. Les éditrices et éditeurs de musique professionnels (25 p. 100) sont plus susceptibles que les artistes (3 p. 100) d'acquérir cette compétence par une formation structurée.
 - *Formation moins structurée* : 17 p. 100.
- **Formation offerte** : Tous les organismes et établissements offrent une formation structurée pour cette compétence. Toutes les associations provinciales de musique et les associations en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

- **Lacunes dans cette compétence** : 6 p. 100.
- **Compétence requise** : 96 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise. La grande majorité des répondants considèrent cette compétence comme nécessaire au travail d'éditrice et éditeur de musique.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 49 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 49 p. 100. Les éditrices et éditeurs de musique qui ont de 0 à 36 et de 37 à 500 œuvres à leur actif sont les plus susceptibles d'utiliser l'autoapprentissage pour acquérir cette compétence.
 - *Formation structurée* : 16 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 12 p. 100.
- **Formation offerte** : Six des huit organismes et établissements de formation recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Sept des huit associations en musique et en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence, étant donné que les lacunes dans les compétences sont minimales (6 p. 100) et qu'aucun des répondants ne considère que le besoin de formation est important.

Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)

- **Lacunes dans cette compétence** : 6 p. 100.
- **Compétence requise** : 83 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.

- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 50 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 47 p. 100.
 - *Formation structurée* : 21 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 10 p. 100.
- **Formation offerte** : Quatre des organismes et des établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Seulement trois des huit associations en musique et en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il y a une lacune dans la formation pour cette compétence, étant donné que plus du cinquième des éditrices et éditeurs de musique qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation structurée et qu'un autre 10 p. 100 s'attendent à le faire par une formation moins structurée. Les éditrices et éditeurs de musique considèrent que cette compétence est une des plus essentielles.
- **Importance du besoin de formation** : 5 p. 100 des répondants disent qu'une formation est nécessaire pour cette compétence.

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

- **Lacunes dans cette compétence** : 6 p. 100.
- **Compétence requise** : 82 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 53 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 55 p. 100.
 - *Formation structurée* : 6 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 17 p. 100.
- **Formation offerte** : Tous les organismes et établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Sept des huit associations recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.

Gérer les ressources humaines

- **Lacunes dans cette compétence** : 5 p. 100.
- **Compétence requise** : 59 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : éditrices et éditeurs de musique professionnels.

- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 54 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 48 p. 100.
 - *Formation structurée* : 19 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 16 p. 100.
- **Formation offerte** : Cinq des huit organismes et établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Trois des huit associations en musique et en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il y a une lacune potentielle dans la formation pour cette compétence, étant donné que près du cinquième de ceux qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par une formation structurée et qu'un autre 16 p. 100 s'attendent à le faire par une formation moins structurée.

Définir et comprendre la nature des contrats

- **Lacunes dans cette compétence** : 5 p. 100.
- **Compétence requise** : 92 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise, ce qui en fait la deuxième compétence la plus nécessaire.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 49 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 51 p. 100.
 - *Formation structurée* : 22 p. 100. Les éditrices et éditeurs de musique professionnels (29 p. 100) sont plus susceptibles que les artistes (5 p. 100) d'acquérir cette compétence par une formation structurée.
 - *Formation moins structurée* : 19 p. 100.
- **Formation offerte** : Les huit organismes et tous les établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Les huit associations provinciales de musique et les associations en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 8 p. 100 des répondants ont suivi une formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 3 p. 100 disent des répondants que le besoin de formation pour cette compétence est parmi les plus importants.

Donner des conseils et faire du mentorat

- **Lacunes dans cette compétence** : 4 p. 100.

- **Compétence requise** : 81 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 52 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 59 p. 100.
 - *Formation structurée* : 8 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 14 p. 100.
- **Formation offerte** : La majorité (sept) des organismes et des établissements offrent une formation structurée pour cette compétence. Six des huit associations en musique et en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. La grande majorité de ceux qui ont besoin d'acquérir cette compétence s'attendent à le faire par apprentissage en cours d'emploi ou par autoapprentissage. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.

Posséder des compétences en gestion

- **Lacunes dans cette compétence** : 4 p. 100.
- **Compétence requise** : 81 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 51 p. 100. Les éditrices et éditeurs de musique qui ont 501 œuvres et plus à leur actif sont les plus susceptibles d'acquérir cette compétence par apprentissage en cours d'emploi.
 - *Autoapprentissage* : 50 p. 100.
 - *Formation structurée* : 20 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 15 p. 100.
- **Formation offerte** : Six des huit organismes et établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Six des huit associations en musique et édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 1 p. 100 des répondants considèrent les besoins de formation pour cette compétence comme une priorité.

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

- **Lacunes dans cette compétence** : 5 p. 100.
- **Compétence requise** : 63 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : les éditrices et éditeurs de musique professionnels et ceux qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.

- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 48 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 63 p. 100.
 - *Formation structurée* : 10 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 18 p. 100.
- **Formation offerte** : Sept des huit organismes et établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Quatre des huit associations en musique et en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.

Solliciter et évaluer des chansons

- **Lacunes dans cette compétence** : 3 p. 100.
- **Compétence requise** : 62 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Répondants les plus susceptibles d'avoir besoin de cette compétence** : les éditrices et éditeurs de musique professionnels et ceux qui ont 501 œuvres et plus à leur actif.
- **Acquisition de cette compétence**
 - *Apprentissage en cours d'emploi* : 45 p. 100.
 - *Autoapprentissage* : 62 p. 100.
 - *Formation structurée* : 10 p. 100.
 - *Formation moins structurée* : 23 p. 100.
- **Formation offerte** : Sept des huit organismes et établissements de formation offrent une formation structurée pour cette compétence. Six des huit associations en musique et en édition de musique offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Compétence acquise à une conférence ou à un atelier au cours de la dernière année** : 5 p. 100 des répondants ont suivi une formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 5 p. 100 des répondants considèrent que le besoin de formation est important pour cette compétence.

Enregistrer des œuvres

- **Lacunes dans cette compétence** : 3 p. 100.
- **Compétence requise** : 89 p. 100 des répondants disent que cette compétence est requise.
- **Acquisition de cette compétence**

- *Apprentissage en cours d'emploi* : 48 p. 100.
- *Autoapprentissage* : 55 p. 100.
- *Formation structurée* : 11 p. 100.
- *Formation moins structurée* : 20 p. 100.
- **Formation offerte** : Les huit organismes et tous les établissements recensés offrent une formation structurée pour cette compétence. Il n'est donc pas surprenant que les lacunes dans cette compétence soient parmi les plus faibles de la présente étude. Les huit associations provinciales en musique et en édition de musique recensées offrent une formation moins structurée pour cette compétence. Il n'y a aucune lacune importante dans la formation pour cette compétence.
- **Importance du besoin de formation** : 1 p. 100 des répondants considèrent que les besoins de formation pour cette compétence sont importants.

Profil des répondantes et répondants

Au lieu de se baser sur les titres des emplois pour déterminer qui entre dans la catégorie des éditrices et des éditeurs de musique, la présente analyse des lacunes dans la formation repose sur une définition plus large du métier :

- Un éditeur ou une éditrice de musique est reconnu comme celui qui assume l'exploitation, l'administration et la protection des répertoires d'œuvres musicales. Un éditeur ou une éditrice de la musique peut organiser la collaboration avec l'auteur des paroles, aider et promouvoir le développement de carrière des artistes. Est-ce qu'une de ces activités correspond à une de vos tâches ?

Cette partie porte sur le profil des répondantes et répondants qui ont participé à l'étude et ne devrait pas être considérée comme un « portrait » représentatif des éditrices et éditeurs de musique.

Profil des répondants : province d'origine

Le tableau 26 montre la répartition par province des répondants qui ont participé à l'enquête.

TABLEAU 26 PROFIL DES REpondANTS : REPARTITION PAR PROVINCE

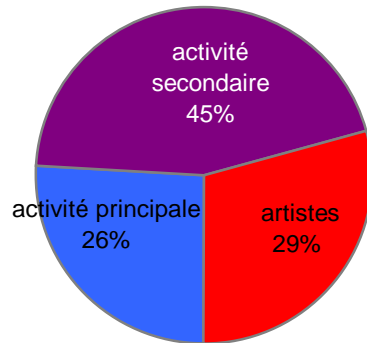
Province	%
Ontario	49 %
Colombie-Britannique	19 %
Alberta	10 %
Québec	8 %
Manitoba	6 %
Nouvelle-Écosse	3 %
Saskatchewan	1 %
Nouveau-Brunswick	1 %
Terre-Neuve	1 %
Territoires	1 %

Note : Le total peut ne pas être de 100 p. 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

Profil des répondants : Type d'activité

On demandait aux répondants si l'édition de musique était pour eux une activité principale (qui génère 50 p. 100 ou plus de leur revenu total), une activité secondaire (qui génère moins de 50 p. 100 de leur revenu total), ou s'ils sont d'abord des artistes qui éditent leurs propres œuvres. Voir le tableau 27.

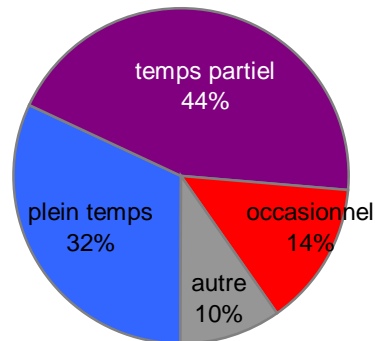
TABLEAU 27 PROFIL DES REpondANTS : TYPE D'ACTIVITE



Profil des répondants : Type d'emploi

On demandait aux répondants quel était leur principal type d'emploi en édition de musique (voir le tableau 28). Seulement le tiers des répondants travaillent à plein temps dans l'édition de musique.

TABLEAU 28 PROFIL DES REpondANTS : TYPE D'EMPLOI

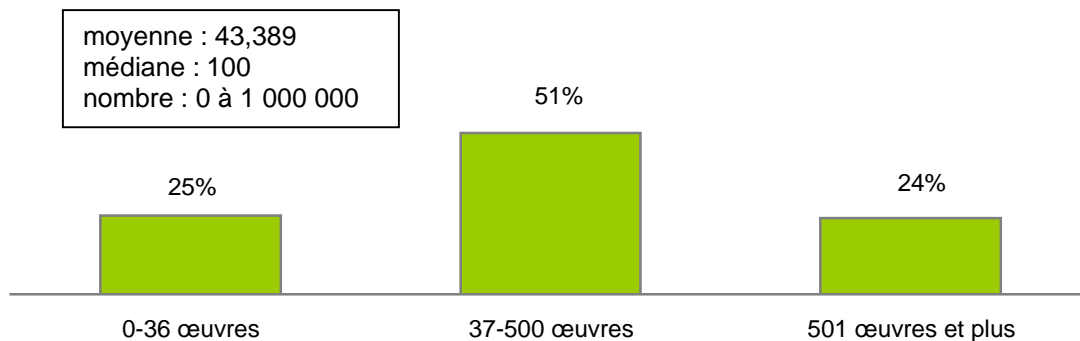


Note : Le terme « occasionnel » se réfère au type d'emploi des répondants qui travaillent en édition de musique de façon occasionnelle et pour qui ce travail n'est pas assez fréquent pour être considéré comme un travail à temps partiel.

Profil des répondants : Nombre d'œuvres par éditeur

kisquared demandait aux éditrices et éditeurs de musique de préciser le nombre d'œuvres qu'ils ont à leur actif (voir le tableau 29). Le nombre moyen d'œuvres par éditeur est de 43,389. La médiane est de 100 œuvres.

TABLEAU 29 PROFIL DES REpondANTS : NOMBRE D'ŒUVRES PAR EDITEUR

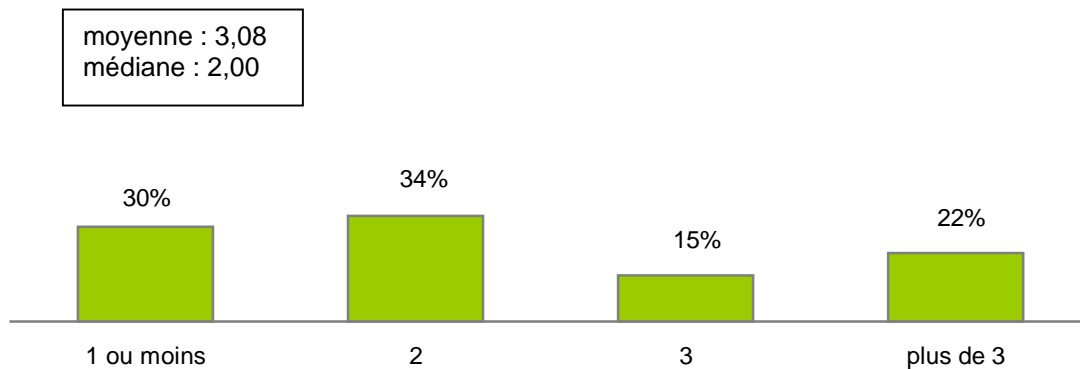


Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues.

Profil des répondants : Taille de l'organisme

kisquared demandait aux répondants de préciser le nombre d'éditrices ou éditeurs de musique qui travaillent dans leur groupe ou leur organisme de création (voir le tableau 30). Le nombre moyen d'employés par entreprise est de trois. La médiane est de deux employés.

TABLEAU 30 PROFIL DES REpondANTS : NOMBRE MOYEN D'EDITRICES ET EDITEURS PAR GROUPE DE CREATION



Note : Les réponses « ne sait pas » et « refus » ont été exclues.

Profil des répondants : membres d'une association

On demandait aux répondants s'ils étaient membres d'associations professionnelles reliées à l'édition de musique. Près de 90 p. 100 des répondants sont membres d'au moins une association professionnelle (voir le tableau 31), dont 84 p. 100 de la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN).

TABLEAU 31 PROFIL DES REpondANTS : MEMBRES D'UNE ASSOCIATION

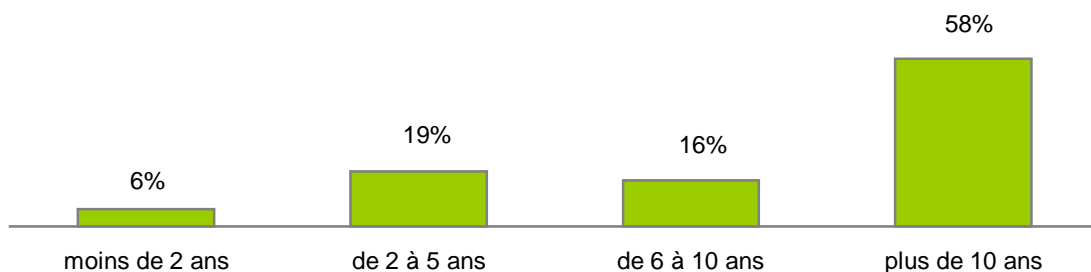
Organisme	%
Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN)	84 %
Canadian Musical Reproduction Rights Agency	44 %
Association canadienne des éditeurs de musique	30 %
Canadian Independent Record Production Association	25 %
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)	6 %
Association professionnelle des éditeurs de musique	4 %
The Society for Reproduction Rights of Authors, Composers and Publishers in Canada	1 %
Autre	1 %
Aucun	11 %

Note : Comme il était possible de répondre à plus d'une question, le total des chiffres dépasse 100 p. 100.

Profil des répondants : Durée de la participation active au sein de l'industrie de l'édition de musique

On demandait aux éditrices et éditeurs de musique depuis combien de temps ils étaient actifs au sein de l'industrie de l'édition de musique (voir le tableau 32).

TABLEAU 32 PROFIL DES REpondANTS : DUREE DE LA PARTICIPATION ACTIVE AU SEIN DE L'INDUSTRIE DE L'EDITION DE MUSIQUE



Note : Les pourcentages peuvent dépasser les 100 p. 100 parce que les chiffres ont été arrondis.

Annexe A : Questionnaire

N = 144

INTERVIEWEUR : _ _ _

L'ENQUÊTE N° _ _ _

PROVINCE : C.-B. .19 % ALB....10 % SASK1 % MAN ..6 % ONT ...49 %

QC 8 % N.-B.... 1 % N.-É.....3 % Î.-P.-É.0 % T.-N.... 1 %

Terr... 1 %

NOM DE L'EMPLOYÉ : _____

NOM DE L'ENTREPRISE (S'IL Y A LIEU) :

TÉLÉPHONE : (_ _ _) _ _ _ - _ _ _ _ _ POSTE : _ _ _ _ _

Puis-je parler à _____ ?

MESSAGE POUR RÉPONDEUR : Bonjour, je vous appelle au nom du Conseil des ressources humaines du secteur culturel au sujet d'une enquête. On m'a dit que vous travailliez activement dans l'industrie de l'édition de la musique. J'apprécierais grandement que vous me rappeliez. Je fais une recherche au nom du CRHSC et je ne veux pas vous vendre quelque chose. J'espère pouvoir vous parler bientôt. Vous pouvez me rejoindre sans frais au 1-888-950-8002. Merci !

Bonjour, je m'appelle _____ et je vous téléphone au nom du Conseil des ressources humaines du secteur culturel au sujet d'une enquête. Nous aimerions discuter de l'industrie de l'édition de musique avec des personnes qui travaillent dans ce domaine, et nous cherchons quelqu'un qui peut décrire sa propre expérience d'acquisition de compétences et de formation. Correspondez-vous à ce que nous cherchons ? **SI NON, QUI SERAIT LA BONNE PERSONNE POUR RÉPONDRE À NOS QUESTIONS ? ENREGISTRER LES COORDONNÉES.**

SI OUI : Répondre au questionnaire ne devrait prendre qu'une douzaine de minutes – Avez-vous le temps d'y répondre maintenant ? **SI NON, DEMANDER S'IL Y AURAIT UN MEILLEUR MOMENT POUR RAPPELER ET PRENDRE RENDEZ-VOUS.**

Avant de commencer, je voudrais seulement vous assurer que tous les renseignements recueillis ne seront jamais transmis à une agence gouvernementale et demeureront strictement confidentiels. Nous garantissons l'anonymat. Nous vous poserons des questions au sujet de votre propre expérience, mais votre nom ou celui de votre entreprise ne pourra être relié aux résultats de la recherche. Le rapport soumis au CRHSC ne portera que sur l'ensemble des résultats.

Q1 [QUALIFICATION COMME ÉDITRICE OU ÉDITEUR DE MUSIQUE]
Pour la présente étude, une éditrice ou un éditeur de musique est une personne qui assume l'exploitation, l'administration et la protection des répertoires d'œuvres musicales. Une éditrice ou un éditeur de musique peut organiser la collaboration avec l'auteur des paroles, aider et promouvoir le développement de carrière des artistes. Est-ce qu'une de ces activités correspond à une de vos tâches ?

Oui.....	100 %	
Non.....	0 %	TERMINÉ
Ne sait pas / Refuse de répondre.....	0 %	TERMINÉ

Q2 Est-ce que pour vous l'édition de musique est ...LIRE LA LISTE ET ENCERCLER UNE SEULE RÉPONSE

Une activité principale pour votre entreprise qui génère plus de 50 % de votre revenu total.....	26 %	
Une activité secondaire pour votre entreprise qui génère moins de 50 % de votre revenu total	45 %	
Ou, vous considérez-vous comme un artiste qui édite généralement ses propres œuvres ?	29 %	
Ne sait pas / Refuse de répondre.....	0 %	TERMINÉ

Q3 Depuis combien de temps êtes-vous actif dans l'industrie de l'édition de musique ?

Moins de 2 ans	6 %
2 à 5 ans	19 %
6 à 10 ans	16 %
Plus de 10 ans.....	58 %
Ne sait pas / Refuse de répondre.....	0 %

Q4 Êtes-vous membre d'un des organismes suivants ? ENCERCLER TOUTES LES RÉPONSES QUI S'APPLIQUENT.

Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs

de musique	83 %
Canadian Musical Reproduction Rights Agency	44 %
Association canadienne des éditeurs de musique	30 %
Canadian Independent Record Production Association.....	24 %
Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo	6 %
Association professionnelle des éditeurs de musique	4 %
Autre	3 %
Aucun.....	11 %
Ne sait pas / Refuse de répondre.....	1 %

Q5 Combien d'œuvres avez-vous à votre actif ?

___ , ___ ___ ___ , ___ ___ ___ **NE SAIT PAS : 99999**

Q6 Travaillez-vous en édition de musique à plein temps, à temps partiel ou autre ?

Plein temps.....	32 %
Temps partiel	44 %
Occasionnellement.....	14 %
Autre	10 %
Ne sait pas / Refuse de répondre	0 %

Q7 Dans l'ensemble de votre groupe de création ou de votre organisme, combien y a-t-il d'éditrices et d'éditeurs de musique ?

___ ___ ___ **NE SAIT PAS : 999**

ALLER À LA FEUILLE DES COMPÉTENCES

Q8 Nous vous avons posé une série de questions sur les compétences des éditrices et éditeurs de musique. Si vous pensez à toutes les tâches qu'effectuent les éditrices et éditeurs de musique dans le cadre de leur travail, avons-nous oublié des compétences ou une formation qui pourraient être requises dans l'avenir ?
POSER D'AUTRES QUESTIONS SI NÉCESSAIRE.

Q9 Avez-vous déjà suivi un programme de formation structurée spécifiquement pour les éditrices et les éditeurs de musique, par exemple un programme universitaire ou collégial ?

Oui..... 13 %
Non..... 88 % **ALLER À Q12**
Ne sait pas / Refuse de répondre..... 0 % **ALLER À Q12**

Q10 Dans quel établissement avez-vous suivi ce programme ?

Q11 Quel était le nom de votre programme ? (**S'IL Y A LIEU**) Quel était le titre de votre spécialisation ou de votre concentration ?

Q12 Au cours de la dernière année, avez-vous participé à une conférence ou un atelier de perfectionnement professionnel dans le domaine de l'édition de la musique ?

Oui..... 44 %
Non..... 56 % **ALLER À Q16**
Ne sait pas / Refuse de répondre..... 0 % **ALLER À Q16**

Q13 À quelle compétence ou ensemble de compétences le perfectionnement professionnel était-il lié ? **POSER D'AUTRES QUESTIONS SI NÉCESSAIRE**

Q14 Qui offrait cette formation ? **CONFIRMER LE NOM ET L'ORTHOGRAPHE**
Alors c'était bien...

Q15 Quelle était la durée de la conférence ou de l'atelier auquel vous avez participé ?

___ ___ ___ • ___ jours **NE SAIT PAS : INSCRIRE 999**

Q16 Selon vous, quels sont les besoins de formation en édition de musique les plus importants actuellement ou dans l'avenir ? **POSER D'AUTRES QUESTIONS SI NÉCESSAIRE**

Puisque l'un des objectifs de l'étude est de consulter un échantillon représentatif d'éditrices et d'éditeurs de musique au Canada, pourriez-vous nous donner des noms et des numéros de téléphone d'autres éditrices et éditeurs de musique de votre entreprise ou groupe OU d'artistes qui éditent leurs propres œuvres que nous pourrions inclure dans notre étude ? **VÉRIFIER LA BASE DE DONNÉES ET ENTRER LES NOMS QUI N'EN FONT PAS DÉJÀ PARTIE.**

Nom _____ Tél. : _____ - _____ - _____
Nom _____ Tél. : _____ - _____ - _____
Nom _____ Tél. : _____ - _____ - _____
Nom _____ Tél. : _____ - _____ - _____

Ceci conclut le questionnaire. Merci beaucoup d'avoir pris le temps d'y participer.

Voici maintenant une liste des compétences liées au travail des éditrices et éditeurs de musique. Pour chacune des compétences suivantes, veuillez nous dire si elle est requise *en général* dans votre travail comme éditeur de musique. Ensuite, veuillez nous dire si vous possédez actuellement cette compétence ou si vous devez l'acquérir. Après quoi, je vous demanderai où vous avez acquis cette compétence (apprentissage en cours d'emploi, autoapprentissage, formation structurée ou moins structurée, comme par exemple de participer à des conférences ou ateliers ?

Compétence	Avez-vous besoin de cette compétence pour être éditeur de musique ?			Possédez-vous cette compétence ou devez-vous l'acquérir ?			Où avez-vous acquis cette compétence ? Où vous attendez-vous à acquérir cette compétence ?				
	Oui	Non	Ne sait pas Refus	Acquis	Besoin	Ne sait pas Refus	En cours d'emploi	Auto-apprentissage	Formation structurée	Moins structurée/conférence/atelier	Ne sait pas Refus
SS1 Solliciter et évaluer des chansons	62 %	38 %	0 %	96 %	3 %	1 %	44 %	61 %	10 %	23 %	1 %
SS2 Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs	63 %	37 %	0 %	93 %	4 %	2 %	47 %	62 %	10 %	18 %	1 %
SS3 Définir et comprendre la nature des contrats	92 %	8 %	0 %	94 %	5 %	2 %	49 %	51 %	22 %	19 %	0 %
SS4 Négocier des contrats	74 %	26 %	0 %	93 %	7 %	0 %	49 %	53 %	17 %	18 %	1 %
SS5 Conclure des contrats	75 %	24 %	1 %	92 %	7 %	2 %	50 %	51 %	19 %	17 %	0 %
SS6 Enregistrer des œuvres	89 %	11 %	0 %	96 %	3 %	1 %	47 %	54 %	11 %	20 %	1 %
SS7 Négocier des adaptations et des traductions	33 %	64 %	4 %	85 %	15 %	0 %	53 %	47 %	13 %	21 %	4 %
SS8 Obtenir ou verser des droits d'affranchissement	43 %	56 %	1 %	82 %	18 %	0 %	48 %	45 %	13 %	19 %	2 %
SS9 Contrôler l'utilisation des droits d'auteur	74 %	26 %	0 %	91 %	9 %	0 %	49 %	47 %	11 %	17 %	3 %
SS10 Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges	52 %	47 %	1 %	83 %	17 %	0 %	47 %	41 %	19 %	19 %	5 %
SS11 Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances	72 %	29 %	0 %	89 %	11 %	0 %	46 %	43 %	21 %	16 %	5 %
SS12 Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires	74 %	25 %	1 %	93 %	8 %	0 %	53 %	49 %	15 %	18 %	2 %
SS13 Donner des conseils et faire du mentorat	81 %	19 %	0 %	96 %	4 %	0 %	50 %	57 %	8 %	14 %	3 %
SS14 Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner	81 %	17 %	1 %	94 %	6 %	0 %	52 %	54 %	6 %	17 %	2 %
SS15 Produire des partitions de musique	29 %	69 %	1 %	83 %	14 %	2 %	37 %	44 %	24 %	17 %	2 %

kisquared

Compétence	Avez-vous besoin de cette compétence pour être éditeur de musique ?			Possédez-vous cette compétence ou devez-vous l'acquérir ?			Où avez-vous acquis cette compétence ? Où vous attendez-vous à acquérir cette compétence ?				
	Oui	Non	Ne sait pas Refus	Acquis	Besoin	Ne sait pas Refus	En cours d'emploi	Auto-apprentissage	Formation structurée	Moins structurée/conférence/atelier	Ne sait pas Refus
SS16 Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie	42 %	58 %	0 %	87 %	13 %	0 %	40 %	50 %	13 %	20 %	2 %
SS17 Garantir le financement et planifier les finances	67 %	32 %	1 %	92 %	8 %	0 %	52 %	47 %	14 %	21 %	2 %
SS18 Gérer les ressources humaines	57 %	39 %	4 %	95 %	5 %	0 %	54 %	48 %	18 %	16 %	1 %
SS19 Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu	96 %	4 %	0 %	94 %	6 %	0 %	49 %	48 %	16 %	12 %	1 %
SS20 Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)	83 %	17 %	0 %	94 %	6 %	0 %	50 %	47 %	21 %	10 %	1 %
SS21 Posséder des compétences en gestion	75 %	17 %	8 %	96 %	4 %	0 %	51 %	50 %	20 %	15 %	0 %
SS22 Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution	74 %	25 %	1 %	86 %	13 %	1 %	50 %	53 %	7 %	21 %	3 %
SS23 Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique	78 %	22 %	1 %	83 %	16 %	1 %	46 %	44 %	9 %	27 %	4 %

ALLER À LA Q8

kisquared

Annexe B – Offres de formation spécifique à l'édition de musique

Formation structurée

La présente annexe comprend des renseignements sur les programmes qui offrent une formation reliée aux compétences en édition de musique. Nous avons effectué une recherche secondaire sur les programmes et des entrevues afin de valider les données et de solliciter des renseignements supplémentaires sur la formation spécifique en édition de musique. Pour chaque établissement, nous avons dressé la liste des compétences que le programme permet d'acquérir.

Colombie-Britannique

Selkirk College

Le Selkirk College offre un programme de formation de deux ans (Contemporary Music and Technology), menant à l'obtention d'un diplôme. La première année, les étudiants suivent des cours généraux (rythme, clavier, ensemble, applications informatiques reliées à la musique, laboratoire instrumental, histoire du rock, arrangements, harmonie et éducation de l'oreille). Ils peuvent ensuite se spécialiser dans un des cinq domaines suivants : performance musicale, production de musique, composition, études dirigées ou musique en général. Plusieurs cours spécifiques sont susceptibles d'intéresser les éditrices et éditeurs de musique, dont la composition de chansons, les compétences en communication et l'industrie de la musique.

<http://selkirk.ca/programs/dmmit/musique/>

Stylus Music School

Située à Vancouver, la Stylus Music School se spécialise en enseignement de la musique et en formation de carrière. Elle offre plusieurs programmes, dont un programme en gestion d'une entreprise en musique menant à l'obtention d'un diplôme. Les parties du programme qui se rapportent le plus au travail d'éditrice et éditeur de musique sont, entre autres : les ententes et les pratiques de l'industrie du disque; les éditeurs indépendants; les lois du secteur de la musique; les produits dérivés et la gestion financière; le marketing et la promotion; la gestion de la musique au cinéma et à la télévision. Le programme couvre l'ensemble de l'industrie de la musique, mais traite aussi séparément des différents secteurs de l'industrie. Stylus offre aussi aux étudiants des cours en ligne et un service de placement et de stage.

<http://www.stylusmusiqueschool.com/>

Alberta

Grant MacEwan College

Le Grant MacEwan College offre un programme en musique menant à l'obtention d'un diplôme qui peut être complété en deux ans d'études à plein temps. La structure du programme se divise en deux parties. Tout d'abord, la première année est obligatoire (deux sessions) et comprend l'étude d'un instrument en solo ou d'exercices et de pratiques vocaux, la participation à des groupes (dont une chorale et un chœur de jazz, le big band, les groupes de guitare et l'ensemble de percussions), l'improvisation, l'éducation de l'oreille, les études en littérature et en style musicaux, la théorie, et les expériences reliées au spectacle. La deuxième année, les étudiants peuvent commencer leur spécialisation en composition, en performance ou en enregistrement, ou encore poursuivre un programme d'études plus complet. Parmi les cours de spécialisation, on retrouve des cours spécifiquement reliés à la discipline choisie, ainsi que des cours sur le professionnalisme, la technologie reliée à la musique, et, une fois de plus, le spectacle.

<http://www.macewan.ca/web/pvca/musique/Program/>

Les compétences offertes au Grant MacEwan College

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Négocier des adaptations et des traductions

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Garantir le financement et planifier les finances

Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès du Grant MacEwan College.

Ontario

Durham College

Situé à Oshawa, le Durham College offre deux programmes de formation de musique en entreprise : administration d'une entreprise de musique (deux ans) et gestion d'une entreprise de musique (3 ans). Les deux programmes sont grandement axés sur l'industrie de la musique, ce qui permet aux étudiants de poursuivre une carrière dans l'industrie du disque tout en acquérant des compétences en gestion, en marketing, en promotion et en gestion de petites entreprises.

<http://www.durhamcollege.ca/>

Les compétences offertes au Durham College

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Négocier des adaptations et des traductions

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

Garantir le financement et planifier les finances

Gérer les ressources humaines

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès du Durham College.

Fanshawe College

Le Fanshawe College offre un programme de deux ans en arts spécialisé dans l'industrie de la musique menant à un diplôme qui prépare les étudiants à une carrière dans la technique, les affaires et la création au sein de l'industrie de la musique grâce à la formation pratique. Plusieurs cours reliés à l'édition de musique sont offerts dans le cadre de ce programme dont : les contrats, une introduction à l'industrie de la musique, les compétences en communication et l'analyse de chansons et de compositions.

<http://www.fanshawec.on.ca/programs/mia2.asp>

Les compétences offertes au Fanshawe College

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

Garantir le financement et planifier les finances

Gérer les ressources humaines

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès du Fanshawe College.

Harris Institute

Le Harris Institute, fondé en 1989, offre un programme général complet afin de préparer les étudiants à une carrière dans l'industrie de la musique. Il offre un programme d'un an à plein temps menant à un diplôme et compte deux volets : la gestion d'enregistrements artistiques et la production et l'enregistrement. Le programme de gestion d'enregistrements artistiques permet aux étudiants d'acquérir des compétences qui leur permettront d'occuper un poste de gestion dans l'industrie de la musique. Dans le programme de production, les étudiants apprennent l'art et la technologie de la production musicale et le volet commercial qui y est relié pour se préparer à une carrière en enregistrement sonore.

Les cours reliés à l'édition de la musique qui sont enseignés dans ce programme couvrent plusieurs sujets dont : le marketing, les droits d'auteur, la comptabilité, les artistes et le répertoire, les contrats et les négociations, la recherche auprès d'auteurs-compositeurs et de contrats d'édition de chansons, la présentation de chansons par les artistes, la présentation de chansons à des fins commerciales (par exemple, pour la télévision et le cinéma) et les compétences en communication.

<http://www.harrisinstitute.com/>

Les compétences offertes au Harris Institute

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

Garantir le financement et planifier les finances

Gérer les ressources humaines

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès du Harris Institute.

Humber College Institute of Technology & Advanced Learning

Le Humber College, situé à Toronto, offre deux programmes qui permettent aux éditrices et éditeurs de musique d'acquérir les compétences dont ils ont besoin : un diplôme supérieur de trois ans en musique et un baccalauréat de quatre ans en interprétation musicale (musique contemporaine).

<http://postsecondary.humber.ca/>

Les compétences offertes au Humber College Institute of Technology & Advanced Learning

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Garantir le financement et planifier les finances

Gérer les ressources humaines

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent des entrevues effectuées auprès du Humber College Institute of Technology & Advanced Learning.

International Academy of Design and Technology (IADT)

L'International Academy of Design and Technology, en partenariat avec le Toronto Film School, offre un programme d'un an en gestion du divertissement. Le programme d'études vise à préparer les étudiants à une carrière dans l'industrie de la musique et est axé sur les communications, en techniques de gestion et en résolution de problèmes.

<http://www.iadt.ca/programs/>

Les compétences offertes à la International Academy of Design and Technology (IADT)

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Négocier des adaptations et des traductions

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

Garantir le financement et planifier les finances

Gérer les ressources humaines

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Posséder des compétences en administration (opérations bancaires, assurances, gestion de l'inventaire et systèmes de distribution)

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès de la International Academy of Design and Technology (IADT).

Metalworks Institute of Sound and Music Production

Le Metalworks Institute offre un programme de gestion dans l'industrie du divertissement. Les étudiantes et les étudiants reçoivent une formation sur divers domaines de l'industrie de la musique, dont le marketing, la comptabilité, les compétences en informatique et des cours spécifiques à l'industrie. L'établissement est situé à Mississauga. La durée du programme est d'un an divisé en trois sessions de quatorze semaines chacune, pour un total de plus de 1 000 heures d'enseignement.

<http://www.metalworksinstitute.com/welcome/welcome.aspx>

Les compétences offertes au Metalworks Institute of Sound and Musique Production

Solliciter et évaluer des chansons

Évaluer les affaires et le potentiel de gains des créateurs

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Donner des conseils et faire du mentorat

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Collaborer avec d'autres éditeurs pour établir des politiques et défendre les intérêts de l'industrie

Garantir le financement et planifier les finances

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Posséder des compétences en gestion

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès du Metalworks Institute of Sound and Musique Production.

Institut Trebas

L'Institut Trebas, qui possède des campus à Toronto et à Montréal, offre un programme de neuf mois en gestion du divertissement visant à préparer les étudiants à une carrière dans le milieu et est fortement axé sur l'industrie de la musique. Ce programme pratique comprend un stage. Le programme est offert en français et en anglais au campus de Montréal.

<http://www.trebas.com/>

Les compétences offertes à l'Institut Trebas

Définir et comprendre la nature des contrats

Négocier des contrats

Conclure des contrats

Enregistrer des œuvres

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Contrôler l'utilisation des droits d'auteur

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Aider l'artiste à établir ses objectifs de carrière et à se perfectionner

Produire des partitions de musique

Se conformer aux lois, aux règlements et aux pratiques du milieu

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Note : Les informations proviennent d'entrevues effectuées auprès de l'Institut Trebas.

Perfectionnement professionnel

Cette partie donne une brève description des organismes et des établissements provinciaux du Canada qui organisent ou offrent des ateliers et des séminaires de perfectionnement professionnel. Les données ont été recueillies sur les sites Internet de ces organismes.

Organismes provinciaux

Les organismes provinciaux de l'industrie de la musique favorisent le développement de l'industrie locale de la musique en offrant des programmes et des services variés, tels que des centres de ressource et des possibilités de réseautage et défendent les intérêts de l'industrie. Certains organismes organisent des séminaires de perfectionnement professionnel pour l'industrie de la musique. En général, ils ne sont toutefois offerts qu'une seule fois et ne sont pas toujours directement reliés à l'édition de musique.

Les associations provinciales de musique suivantes travaillent au Canada : Music BC, Music Yukon, Alberta Recording Industries Association, Saskatchewan Recording Industry Association, Manitoba Audio Recording Industry Association (MARIA), l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ), Musique Nouveau-Brunswick, Music Industry Association of Nova Scotia et Music Industry Association of Newfoundland and Labrador.

Organismes et conférences qui offrent des sessions de formation moins structurée

Guild of Canadian Film Composers (GCFC)

La GCFC travaille à protéger les droits et les intérêts des compositeurs au Canada et partout dans le monde. Il agit aussi au nom de ses membres au cours des négociations avec les producteurs, les diffuseurs, les organismes gouvernementaux et autres. La GCFC offre des ateliers de perfectionnement professionnel afin d'améliorer la qualité de la musique pour le cinéma, la télévision et les nouveaux médias. Les sujets abordés dans ces séminaires sont reliés à l'édition de musique, dont une introduction à la trame sonore de film, aux nouvelles technologies et aux logiciels d'édition de musique.

http://www.gcfc.ca/index_01.html

Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (SOCAN)

La SOCAN donne des licences d'utilisation d'œuvres musicales protégées par les droits d'auteur au Canada, recueille les redevances au nom de ses membres et distribue les redevances à ses membres et aux entreprises affiliées partout dans le monde. Formée en 1990, la SOCAN résulte du regroupement de l'Association des compositeurs, auteurs et éditeurs du Canada (CAPAC) et de la Société de droits d'exécution du Canada Ltée (SDE). La SOCAN offre des séances d'information aux créateurs de musique et aux éditeurs à propos de leurs services et de sujets reliés aux droits d'auteur et aux droits musicaux.

<http://www.socan.ca/jsp/en/index.jsp?homepage=1>

Association des auteurs-compositeurs canadiens

L'Association des auteurs-compositeurs canadiens est un organisme national de services dans le domaine des arts exclusivement dédié aux compositeurs, aux paroliers et aux auteurs-compositeurs du Canada.

<http://www.songwriters.ca/index.php>

Association des professionnels de l'édition musicale (APEM)

Cette association d'éditrices et éditeurs de musique, dont la création est une première au Québec et au Canada français, s'est donné comme objectifs de regrouper les professionnels de l'édition musicale, d'étudier, de développer et de défendre les intérêts des professionnels de l'édition musicale et de poursuivre la reconnaissance nationale et internationale du métier d'éditeur de musique.

<http://www.apem.ca/>

Future of Music Coalition

La Future of Music Coalition est une collaboration d'organismes sans but lucratif dans les domaines de la musique, de la technologie, des politiques publiques et du droit de la propriété intellectuelle. La FMC vise à sensibiliser les médias, ceux qui élaborent des politiques et le public à propos des problèmes reliés à la musique et à la technologie, en plus de regrouper divers intervenants afin de trouver des solutions à certains des problèmes dans ces domaines. La FMC vise aussi à trouver des modèles d'entreprise innovateurs qui aideront les musiciens et les citoyens à profiter des avantages des nouvelles technologies et à en faire la promotion.

<http://www.futureofmusic.org/>

Folk Alliance

La Folk Alliance est l'association de services de l'industrie de la musique et de la danse folkloriques, et travaille toute l'année en son nom. Ses démarches de sensibilisation ont permis de résoudre des problèmes importants dans le milieu des arts folkloriques. Elle offre à ses membres un annuaire de personnes-ressources et un regroupement d'organismes américains sans but lucratif chargé d'un programme d'exemption.

<http://www.folkalliance.org/>

Canadian Country Music Association

La Canadian Country Music Association (CCMA) est un organisme à charte fédérale et une association professionnelle sans but lucratif qui vise à protéger le patrimoine, à favoriser le développement et à passer les lois avantageuses pour l'industrie canadienne de la musique country, cela au pays et partout au monde. Elle offre également du perfectionnement professionnel aux artistes en émergence de l'industrie grâce à du mentorat, des spectacles et un Café des auteurs-compositeurs pendant la Semaine de la musique country.

<http://www.ccma.org/>

Association canadienne des éditeurs de musique (CMPA)

Depuis 1949, l'Association canadienne des éditeurs de musique s'est assurée que les opinions des éditrices et éditeurs de musique qui travaillent au Canada et les membres soient entendus. Elle a pour mission de promouvoir les intérêts des éditeurs de musique et de leurs partenaires auteurs-compositeurs (défense des droits, communication et enseignement).

<http://www.musiquepublishercanada.ca/>

Association canadienne des industries de la musique

L'Association canadienne des industries de la musique est une association nationale sans but lucratif qui représente les fabricants, les distributeurs et les détaillants canadiens d'instruments et d'accessoires de musique, de claviers, de produits de sonorisation sélective et de musique éditée.

<http://www.miac.net/>

Music and Film in Motion (MFM)

Music and Film in Motion est un organisme sans but lucratif dont le mandat est de mettre en œuvre le développement et la promotion des industries de la musique et du cinéma dans le nord de l'Ontario. En tant qu'agence de développement, le MFM vise à créer des possibilités de développement économique pour les industries culturelles du Nord de l'Ontario par le biais d'industries dans le secteur culturel.

<http://www.musiqueandfilmnmotion.com/>

Nashville Songwriter Association International

La Nashville Songwriters Association International (NSAI) est formée d'auteurs-compositeurs de tous les genres de musique, de professionnels et d'amateurs, qui s'engagent à protéger les droits et l'avenir de la profession d'auteur-compositeur, ainsi qu'à enseigner, à populariser et à faire connaître les auteurs-compositeurs. Elle sert de lien au sein de l'industrie de la musique et le grand public.

<http://www.nashvillesongwriters.com/>

Manitoba Audio Recording Industry Association (MARIA)

Depuis 1987, la Manitoba Audio Recording Industry Association fait la promotion d'œuvres d'artistes du Manitoba et offre des services de perfectionnement professionnel afin d'aider les travailleurs de l'industrie de la musique à réussir en tant qu'entrepreneurs dans le secteur culturel. Les programmes et les services de MARIA aident les membres de l'industrie de la musique à créer des liens dans le milieu et à se bâtir des carrières durables.

<http://www.manitobamusique.com/>

Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement

Fondée en 1964, l'Association de l'industrie canadienne de l'enregistrement est un organisme corporatif sans but lucratif qui vise à représenter les intérêts des entreprises canadiennes qui créent, produisent et mettent sur le marché des enregistrements sonores.

<http://www.cria.ca/>

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ)

Fondée en 1978 pour défendre les intérêts de ses membres et favoriser le développement de l'industrie de la musique au Québec, l'Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo est une association professionnelle sans but lucratif.

<http://www.adisq.com/>

Semaine de la musique canadienne

La Semaine de la musique canadienne est le congrès le plus important de l'industrie de la musique au Canada. Les tables rondes offrent des possibilités de perfectionnement professionnel pour les personnes qui travaillent en radio, les diffuseurs de musique à la télévision, les fabricants de produits musicaux, les compagnies de disques, les distributeurs et les détaillants de musique, les producteurs de nouveaux médias et d'Internet, les diffuseurs de spectacles, les gestionnaires des salles de spectacle, les producteurs de musique et de vidéo et les chanteurs et les musiciens.

<http://www.cmw.net/cmw2006/conférences.asp>

North By Northeast Music and Film Festival

Fondé en 1994, North By Northeast (NXNE) tient des conférences annuelles sur la musique et le cinéma canadiens. Les conférences traitent de divers sujets pertinents pour les participants qui travaillent dans l'industrie de la musique et leur offrent une occasion de faire du réseautage.

<http://www.nxne.com/index.html>

South By Southwest Festivals and Conférences

South By Southwest (SXSW) comprend trois événements qui ont lieu à la suite l'un de l'autre : South By Southwest Music and Media Conférences, qui célèbre ses 20 ans cette année; South By Southwest Film Conférences et South By Southwest Interactive Festival. Les conférences offrent des activités musicales et des tables rondes sur les problèmes de l'industrie de la musique.

<http://2006.sxsw.com/>

Semaine de la musique country

Depuis près de 30 ans, la semaine de la musique country célèbre les accomplissements de la musique country au Canada. Elle offre des conférences qui sont de bonnes occasions de réseautage et des séminaires sur divers sujets. Le Café des auteurs-compositeurs permet aussi d'avoir un aperçu de la composition de chansons.

<http://www.ccma.org/ccmatoday/cmw/index.htm>

Canada's Music Awards

Aussi connu sous le nom des prix Juno, cet événement annuel comprend généralement des séminaires tels que le Cercle des auteurs-compositeurs qui permet aux participants d'assister à des séances d'information au cours de la fin de semaine de la remise des prix.

http://www.junoawards.ca/06_2006_weekend.php

Western Canadian Music Awards / East Coast Music Awards

Les Western Canadian Music Awards (WCMA) se tiennent chaque année par la Western Canadian Music Alliance (auparavant Prairie Music Awards et West Coast Music Awards). Célébrant cette année leur quatrième anniversaire, les WCMA offrent des conférences pour débutants et pour ceux qui possèdent davantage d'expérience. La East Coast Music Association présente chaque année les East Coast Music Awards (ECMA). Tout comme les WCMA, les ECMA offrent aussi des conférences en marge de la cérémonie de remise des prix.

<http://www.westerncanadianmusiqueawards.ca/>
<http://www.ecma.ca>

Folk Alliance Canada

La Folk Alliance Canada est le volet canadien du North American Folk Music and Dance Alliance et se consacre à la promotion de la musique folklorique. La Folk Alliance Canada organise des conférences pour faire connaître les artistes et leur donner des occasions de réseautage, ainsi que des ateliers qui s'adressent principalement aux musiciens et aux gestionnaires sur des sujets tels que la préparation au marché international.

<http://www.folkalliancecanada.org/rendez/index.htm>

Ontario Council of Folk Festivals

Le Ontario Council of Folk Festivals tient des conférences destinées au monde de la musique folk, roots et traditionnelle. Une fin de semaine par année, l'organisme offre aux participants des occasions de réseautage, des conférences, des séminaires, des tables rondes, des rencontres moins structurées, des spectacles et des concerts improvisés (*jam session*).

<http://www.ocff.ca/conférences.htm>

The Blues Summit

Tenu par la Toronto Blues Society, le Blues Summit est une conférence qui s'adresse au monde du blues afin d'offrir des possibilités de réseautage et des séminaires de perfectionnement professionnel ainsi que des spectacles. Le Blues Summit est le rassemblement le plus important de l'industrie du blues au Canada.

<http://www.torontobluessociety.com/summit/index.html>

Annexe C – Le mot à mot des réponses

TABLEAU 33 *Y A-T-IL DES COMPETENCES OU UNE FORMATION POUR LES COMPETENCES QUE NOUS AVONS OUBLIE DE VOUS MENTIONNER, OU QUE VOUS CROYEZ QUI SERONT REQUISES DANS L'AVENIR ?*

Ensembles de compétences déjà nommées
Tirer profit des droits d'auteur.
Connaissance générale des industries de l'édition et de la musique et de l'évolution de la technologie.
Protéger les droits sur les chansons (redevances).
Technologie (nouvelles méthodes et nouveaux médias).
Technique de marketing sur le Web et compétences en vente.
Formation en administration.
Enregistrement pour percevoir des redevances.
Optimisation des ressources bancaires et des investissements.
Numérique et appareils mobiles.
Notions de base sur les droits d'utilisation numérique.
Gestion des ressources humaines.
Comment assurer la diffusion, le marketing et les droits d'auteur.
Questions de droits d'auteur.
Plus de questions sur la façon de percevoir les redevances.
Orientation dans le monde de la finance.
Numérique (téléchargement par les enfants).
Droits d'auteur en musique.
Plus de questions sur la musique imprimée.
Art de la vente. Maximiser les revenus. Possibilités de marketing.
Mieux connaître le rôle des éditrices et éditeurs de musique dans les nouveaux médias, par exemple les sonneries.
Nouveaux droits : droits d'auteur privés et évolution des nouvelles technologies.
Évolution de la technologie.
Négociation et compétences en édition.
Comment obtenir des redevances.
Administration générale.
Applications informatiques
Recherche de tout genre de musique (programmes informatiques).
Compétences en informatique.
Compétences en informatique (savoir en tirer les avantages).
Graver (compétences pour copier et graver).
Communication sur Internet.
Applications informatiques, bases de données et logiciels de comptabilité.

Les compétences oubliées (suite)

Composer des chansons

Habilité à composer de la musique et à faire des arrangements.

Compétences en musique

Habilité à identifier des chansons par oreille.

Compétences en musique.

Réseautage

Compétences en réseautage.

Réseautage (formation d'entreprise).

Se créer des réseaux.

Compétences interpersonnelles et en communication

Aptitudes en relations humaines.

Compétences en communication.

Accéder aux marchés internationaux

Comprendre les tendances des marchés et les possibilités de marchés étrangers.

Comprendre les marchés internationaux.

Droits de synchronisation

Capacité à gérer les questions de droits d'auteur dans l'industrie cinématographique.

Autres

Plus de protection de la propriété intellectuelle.

Plus que des éléments de marketing.

Présentations de chansons.

Plus de formation en général.

Vente et service à la clientèle.

Diversifier les catalogues pour les droits d'auteur.

Expérience.

Capacité d'apprendre au fur et à mesure.

Éthique dans l'industrie de la musique.

Bon sens.

Il y a toujours quelque chose à apprendre.

Comment trouver des artistes dans un domaine spécifique.

Ne pas faire partie du milieu de l'édition.

Aucun

S/O **(73 réponses)**

Aucun. **(9 réponses)**

Non. **(5 réponses)**

Rien. **(2 réponses)**

Rien à ajouter. **(2 réponses)**

Non, c'est complet.

Ne sait pas / Refuse de répondre (2 réponses)

**TABLEAU 34 A QUEL ETABLISSEMENT AVEZ-VOUS SUIVI UN PROGRAMME DE
FORMATION STRUCTUREE ?**

Fanshawe College **(4 réponses)**

Harris Institute **(2 réponses)**

Selkirk College

Berkeley College

UCLA

NYU

Simon Fraser University

Grant MacEwan College

Okanagan College

York

Ryerson University

Toronto Film School

Institut national de l'image et du son

Collège Vanier

Association des professionnels de l'édition musicale

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo

TABLEAU 35 QUELLE COMPÉTENCE OU ENSEMBLE DE COMPÉTENCES AVEZ-VOUS ACQUIS À UNE CONFÉRENCE OU À UN ATELIER DE PERFECTIONNEMENT PROFESSIONNEL AUQUEL VOUS AVEZ PARTICIPÉ AU COURS DE LA DERNIÈRE ANNÉE ?

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Droits d'utilisation numérique. **(2 réponses)**

Droits d'auteur sur Internet.

Gestion des droits d'utilisation numérique.

Gestion du numérique.

Droits d'utilisation numérique.

Connaissance plus vaste des droits d'utilisation numérique.

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Publication de musique et distribution numérique.

Compétences en édition sur Internet.

Expositions commerciales numériques.

Possibilités en numérique.

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Marketing. **(2 réponses)**

Promotion à budget restreint et les possibilités médiatiques.

Promotion du marketing.

Présentation de chansons.

Comment faire du marketing.

Comment entrer sur les marchés internationaux.

Élaborer des stratégies de marketing.

Solliciter et évaluer des chansons

Groupe d'éditeurs ou membres d'un jury qui ont écouté les chansons des auteurs-compositeurs et qui en ont fait la critique.

Évaluer des chansons pour la NSAI.

Évaluer la musique.

Tendances et développements de l'industrie

Discussions au sujet des nouveautés.

Nouvelles mises à jour.

Tendances dans l'industrie.

Édition de musique en général

Information générale. **(2 réponses)**

Édition en général.

Plus d'information sur les connaissances existantes.

Connaissance de l'environnement de l'édition.

Tout ce qui se rapporte à l'industrie de la musique.

Cours sur l'édition en général.

Faire des affaires dans l'industrie de la musique.

Notions élémentaires.

Compétences acquises par des conférences et des ateliers (suite)

Droits de synchronisation

Placements à la télévision et au cinéma.

Contrats pour la télévision et pour le cinéma

Droits de synchronisation pour la télévision et pour le cinéma.

Cinéma.

Droits internationaux pour le cinéma.

Placement pour la télévision et pour le cinéma.

Licences pour la musique à la télévision et au cinéma.

Connaissance générale du réseautique

Réseautique. (5 réponses)

Connaissance générale du réseautique.

Réseauter.

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Comment la SOCAN recueillait les redevances.

Traiter les redevances.

Garantir le financement et planifier les finances

Garantir le financement pour les demandes de subventions.

Comment faire une demande de subventions.

Gestion des droits d'auteur

Droits d'auteur. (2 réponses)

Augmenter les droits d'auteur.

Gestion des droits d'auteur.

Définir et comprendre la nature des contrats

Droits d'interprétation musicale.

Contrats.

Négociation et élaboration de contrats.

Gestion de contrats.

Relations d'affaires.

Nouvelles technologies numériques

Nouvelles technologies numériques.

Situation actuelle de l'industrie de la musique numérique.

Composer des chansons

Technique de composition de chansons.

Compétences de composition de chansons.

Compétence en gestion

Gestion. (2 réponses)

Compétences acquises par des conférences et des ateliers (suite)

Résoudre les problèmes de plagiat et les litiges

Capacité à résoudre les problèmes de plagiat des droits d'auteur.

Nouveaux médias

Nouveaux médias. **(2 réponses)**

Autres

Stratégies et administration des taxes.

Échantillonnages.

Emballages.

Numérique (divers).

Compétences en communication.

Bon sens.

Lutte contre le piratage.

Aucun

S/O. **(3 réponses)**

Perte de temps.

TABLEAU 36 QUI OFFRAIT LA FORMATION A LA CONFERENCE OU A L'ATELIER ?

Association canadienne des éditeurs de musique. **(9 réponses)**

Musique and Film in Motion. **(7 réponses)**

Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. **(6 réponses)**

South by Southwest. **(4 réponses)**

Semaine canadienne de la musique. **(3 réponses)**

Association canadienne de la musique country. **(3 réponses)**

East Coast Music Association. **(3 réponses)**

Nashville Songwriter Association International. **(3 réponses)**

West Canadian Music Award. **(2 réponses)**

Association des professionnels de l'édition musicale. **(2 réponses)**

Manitoba Audio Recording Industry Association. **(2 réponses)**

Trader Roots Canadian Country Music Award.

Canadian Recording Industry Association.

Patrimoine canadien.

Ontario Council of Folk Festivals.

ASCAP.

Institut Trebas.

Conseil des ressources humaines du secteur culturel.

Association de l'industrie canadienne de la musique.

APSM (Association of Professional Shansom Music).

Retail, Print and Musical Distributing Association.

Canadian Country Songwriters Association.

National Folk Alliance.

One Stop Shop.

Association québécoise de l'industrie du disque, du spectacle et de la vidéo (ADISQ).

Future of Music.

Western Canada Music Association.

Songwriter's Association of Canada.

Blues Society.

Guild of Canadian Film Composers.

Je ne sais pas. **(7 réponses)**

TABLEAU 37 SELON VOUS, QUELS SONT LES BESOINS DE FORMATION LES PLUS IMPORTANTS ACTUELLEMENT ET DANS L'AVENIR ?

Compétences en administration

Bonne administration de l'édition.

Administration.

Formation en administration.

Gestion.

Sens de l'organisation.

Gérer la paperasse.

Compétences en administration.

Obtenir ou verser des droits d'affranchissement

Loi sur l'échantillonnage et la musique électronique.

Garantir le financement et planifier les finances

Comprendre comment les revenus sont générés.

Garantir le financement.

Aspect financier.

Financement pour les indépendants.

Comprendre les niveaux de revenu en édition.

Enregistrer des œuvres

Enregistrer de la musique.

Concevoir du marketing numérique et trouver des possibilités de distribution

Distribution numérique. **(3 réponses)**

Exploitation du numérique.

Marketing sur Internet.

Médias numériques (vendre de la musique par Internet).

Comprendre comment fonctionne le marché du numérique.

Édition électronique internationale.

Interface avec le numérique.

Marketing numérique.

Notation du numérique, marketing et promotion, sites Web.

Elle aimerait que des chansons soient publiées sur Internet.

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique

Droits d'utilisation numérique. **(5 réponses)**

Comprendre les droits d'utilisation numérique. **(4 réponses)**

Droits d'utilisation. **(4 réponses)**

Droits d'utilisation numérique sur le téléchargement en ligne. **(2 réponses)**

Protection des droits d'utilisation numérique.

Connaître, comprendre et appliquer les droits d'auteur numériques.

Besoins de formation les plus importants (suite)

Comprendre et protéger les droits d'utilisation numérique (suite)

Modèles de musique numérique.

Droits d'utilisation et droits d'auteur numériques.

Droits de téléchargement numérique.

Ère du numérique (droits d'auteur).

Gestion des droits et de l'environnement numérique.

Nouveaux droits numériques.

Information sur les nouveaux droits et la nouvelle technologie. Comme la technologie évolue constamment, il est nécessaire d'obtenir l'information nécessaire pour s'adapter.

Piratage. Droits d'auteur (Internet et nouveaux médias).

Numérique (intervention de l'État).

Protection des droits d'auteur numériques.

Droits d'auteur et réseautique sur Internet.

Diffusion numérique et redevances.

Droits d'auteur et téléchargement numérique.

Créer et mettre en œuvre une stratégie de vente pour exploiter et promouvoir les répertoires

Il faut mieux connaître le marketing, surtout en dehors de Vancouver et de Toronto.

Marketing des œuvres.

Élaboration de stratégies de marketing.

Sensibilisation au marketing et à la promotion.

Présentation de chansons.

Comprendre les questions de marketing.

Marketing (se créer une liste de clients avec un budget restreint).

Comment faire entendre ses œuvres.

Marketing.

Distribution des droits d'auteur.

Méthodes et stratégies pour développer la carrière d'un artiste, entre autres le marketing.

Connaître les nouveaux marchés et les nouvelles utilisations.

Exploitation.

Expertise en promotion et en publicité

Solliciter et évaluer des chansons

Plus d'agents d'affaires à découvrir.

Connaître les chansons les plus populaires.

Capacité à choisir les bonnes chansons.

Avoir le matériel adéquat

Besoins de formation les plus importants (suite)

Découvrir des talents.

Rencontrer des artistes.

Édition de musique en général

Atelier de deux jours répond bien aux besoins de formation des éditrices et éditeurs de musique.

Ensemble de la formation.

Compétences en édition de musique.

Histoire de l'édition.

Livres en provenance des États-Unis (tout).

Plus de formation structurée requise

Formation structurée.

Matériel didactique pour les établissements d'enseignement.

Définir et comprendre la nature des contrats

Éditeurs de musique ou rédacteurs indépendants devront en apprendre davantage pour pouvoir négocier un accord sans perdre le contrôle aux mains d'un éditeur plus important. Plus grand rôle du compositeur.

Comprendre les contrats.

Gérer des contrats, étant donné qu'il n'y a aucun avocat spécialisé dans le divertissement en Saskatchewan.

Gestion de contrat.

Formation en cours d'emploi

Formations en cours d'emploi.

Formation pratiques (essais et erreurs).

Composer des chansons

Former plus de compositeurs pour écrire des chansons.

Compétences en écriture de chansons.

Comprendre la protection des droits d'auteur

Plagiat des droits d'auteur.

Comprendre les droits d'auteur en général.

Problèmes juridiques par rapport à la sous-édition.

Protection des droits des artistes.

Connaissance des droits d'auteur.

Comprendre les lois sur les droits d'auteur.

Questions reliées aux droits d'auteur.

Besoin de définir les droits, les redevances, les licences et les droits d'auteur.

Comprendre les droits d'auteur.

Tous les aspects des droits d'auteur.

Protection des droits d'auteur.

Besoins de formation les plus importants (suite)

Droits voisins.

Capacité de s'adapter aux droits d'auteur.

Protection des droits d'auteur, réglementation.

Gestion des droits d'auteur.

Comprendre la protection des droits d'auteur (suite)

Connaissance les droits d'auteur.

Exactitude. Savoir. Mauvaise compréhension des droits d'auteur.

Protéger des droits d'auteur.

Loi sur les droits d'auteur.

Collaborer avec des organismes qui perçoivent les redevances

Organismes qui perçoivent les redevances.

Comprendre les limites des droits d'auteur gérés par la SOCAN.

Réseautage dans l'industrie

Réseautage. **(3 réponses)**

Se créer des relations.

De vrais occasions de réseautage.

Comprendre l'industrie de la musique

Comprendre l'industrie de la musique.

Comprendre les affaires.

Comprendre les entreprises de musique.

Posséder les habiletés comptables pour vérifier, recueillir et verser les redevances

Percevoir des redevances. **(2 réponses)**

Législation sur les redevances.

Faire la promotion de spectacles en direct

Promotion des spectacles en direct.

Spectacle en direct.

Droits de synchronisation

Entente (droit de synchronisation).

Télévision et cinéma

Compétences en gestion de projet

Gestion de projet.

Autres

Apprentissage des nouvelles technologies et des nouveaux médias.

Attirer plus de personnes nouvelles et des jeunes dans l'industrie.

Plus de formation et d'ateliers.

Compétences dans les relations avec le client.

Syndicalisation des éditrices et éditeurs de musique.

Besoins de formation les plus importants (suite)

Éducation de l'oreille – la musique traditionnelle de violoneux.

Diversification des goûts musicaux.

Compréhension de nouveaux modèles d'entreprise.

Plus d'occasions d'acquérir des compétences en affaires au Canada.

Programmation de logiciels.

Compétences générales en musique.

Technologie.

Être plus au courant de ce que les éditrices et les éditeurs de musique d'autres pays font en terme de prix et de marketing.

Transparence dans la collaboration avec l'Association canadienne de la musique.

Nouveaux médias. Médias en ligne.

Amener les artistes à comprendre les redevances.

Musique classique.

Comment intervenir auprès des maisons de disques.

Aucun

S/O. (8 réponses)

Non.

Pas nécessaire.

Ne sait pas / Refuse de répondre

Je ne sais pas. (12 réponses)

Incertain.